

SOMMAIRE

art
INSIDER

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

Art Insider
113, boulevard Richard-Lenoir
75011 Paris

01 40 01 04 26
bonjour@artinsider.fr
www.artinsider.fr

Direction de la publication : Milarépa Bacot
Rédaction en chef : Alexandrine Dhainaut
Direction exécutive : Isabelle Caparros
Relecture : Delphine Nègre-Bouvet

Contributeurices de ce numéro :
Barbara Soyer,
Mathilde Ehret-Zoghi

Une info à nous communiquer ? redaction@artinsider.fr
Publicité & partenariat business@artinsider.fr
Abonnement www.artinsider.fr

Imprimé en France sur Cyclus offset
pour le compte de Art Insider

Commission paritaire : 0420 T 93638
Numéro ISSN : 2607-9453
Dépôt légal février 2019

EN COUVERTURE :
Véronique Joumard, lors du montage de son exposition
personnelle à GDM..., 11 mars - 13 mai 2017
David Gallardo © Xavier Forcioli

4 LES INFOS DU MOIS

LE (TRÈS) GRAND ENTRETIEN

8 VÉRONIQUE JOUMARD

Artiste

REPORTAGE

16 TPE ET PME

Mécènes dans les territoires

LIEU D'ÉMERGENCE

18 LIEU-COMMUN

Toulouse

INVENTER SON PARCOURS

22 INSTAGRAM, THE PLACE TO BE

PROFESSION ENCADREUR

26 DAVID GALLARDO

32 LES INFOS DES GALERIES

33 ON EN PARLE !

QUESTIONS PRATIQUES

34 DE LA MDA/AGESSA À L'URSSAF

MATIÈRES À PENSER

36 J'AI MAL À MON TRAVAIL

Le secteur culturel en souffrance, Micha Ferrier-Barbut

40 LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

46 L'AGENDA

MA PREMIÈRE FOIS

58 MA PREMIÈRE AFFICHE SAUVAGE ET MA PREMIÈRE CENSURE

John Hamon, artiste

les infos

PAR BARBARA SOYER



MARCHÉ

Art en or

Utiliser sa collection comme garantie est une pratique de plus en plus fréquente chez les grands collectionneurs et les galeries américaines, apprend-on dans l'édition du 17 décembre de *The Art Newspaper*. « En 2017, l'encours total de prêts garantis par des œuvres d'art a atteint des sommets : entre 17 et 20 milliards de dollars. » L'art devient un actif stratégique. Et les montants qu'il permet d'obtenir ont explosé en quinze ans. Cette activité, qui progresse également en Asie et en Amérique latine, est encore balbutiante en Europe. Plus pour longtemps.

FESTIVAL

Objectif sport

Paris SportPhoto : c'est le nom du festival créé par la Mairie de Paris dans la perspective des Jeux olympiques d'été de 2024 organisés dans la capitale. La première édition de ce rendez-vous annuel international dédié à la photographie de sport, dirigé par Gilbert Benedicto, fondateur du festival Sportfolio à Narbonne, aura lieu du 14 novembre au 1^{er} décembre 2019. Photographes historiques et professionnels moins connus, sélectionnés sur concours via une plateforme web dédiée (www.concours.sportphoto.paris), seront exposés dans plusieurs lieux de la capitale, dont le Carreau du Temple. Parmi eux, 5 lauréats seront distingués par un jury et recevront entre 1 500 € et 5 000 €. Clôture des inscriptions : 28 février. Un autre concours amateur devrait se tenir en mars. À suivre.

ci-dessus :
© Sébastien Boué / L'Équipe

MUSÉES

Fréquentation en hausse à Paris

Les manifestations des derniers mois n'auront pas gâché la fête : les musées parisiens, le Louvre en tête avec 10,2 millions de visiteurs, ont battu des records de fréquentation en 2018. 7 % de visiteurs en plus par rapport à 2017 au musée de l'Orangerie, qui totalise 1 million d'entrées, 5 % au Centre Pompidou (3,5 millions), 3 % au musée d'Orsay (3,2 millions), 1,1 million au Grand Palais, 3 millions dans les 14 musées de la Ville de Paris... Reprise du tourisme international et expositions blockbusters (Delacroix, Picasso, etc.) expliquent en partie ces bons chiffres, comme l'indique *Le Monde* du 12 janvier.

OUVERTURE

Un nouveau lieu hybride à Paris

Inauguré le 14 février et installé dans les sous-sols des anciens salons du Louvre réaménagés pour l'occasion, au 66 rue Jean-Jacques-Rousseau à Paris 1^{er}, Jean-Louis La Nuit (du nom du personnage de BD inventé par T Sutter) est tout à la fois une galerie, un concept-store et un club. Innovant dans son approche et son mélange des genres assumé, cet espace culturel de 600 m² fait la part belle à tous les domaines de la jeune création – mode, musique, art, design, etc. – sans distinction d'espace et de temps et selon un fil rouge thématique, renouvelé semestriellement. Imaginé par Xavier Clergerie, fondateur du salon Who's Next, et piloté par Lucile Clergerie, côté mode et musique, et Clémentine Dupont, ancienne de la galerie Perrotin, côté art et design, Jean-Louis La Nuit est ouvert du mercredi au dimanche de 17h à 3h du matin. À découvrir : une intervention du Studio GGSV dès l'accueil, du mobilier de bar conçu par la jeune artiste Chloé Royer (en résidence actuellement à l'Orfèvrerie à Saint-Denis), des œuvres signées Clara Citron, une sélection de pièces en exclusivité et en collaboration avec de jeunes designers, etc., etc. L'entrée est libre.

JEUNES DIPLÔMÉS

Des conditions d'emploi variables selon la filière d'études

Les jeunes diplômés de la culture ne sont pas tous égaux devant l'insertion professionnelle. C'est le constat de l'étude que vient de publier le ministère de la Culture sur le sujet. En 2017, l'accès et les conditions d'emploi sont plus favorables pour les diplômés de l'architecture que pour ceux des arts plastiques. Si 89 % des premiers travaillent trois ans après l'obtention de leur diplôme, dont 77 % en tant que salariés du public ou du privé, les seconds ne sont que 79 % à être en activité, dont la moitié en tant qu'indépendants, avec des revenus souvent inférieurs. Les niveaux de satisfaction de chacun au travail varient en conséquence. Autre élément notable de l'enquête : la part, en forte augmentation, des diplômés de l'enseignement supérieur Culture travaillant à l'étranger, passée de 11 à 21 % entre 2014 et 2017. Pour plus de détails, l'intégralité de l'étude est à retrouver sur : www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/L-actualite-du-DEPS/L-inegale-insertion-professionnelle-des-jeunes-diplomes-de-l-enseignement-superieur-Culture-en-2017-CE-2018-5



FNAGP

Nouveau nom, nouvelles missions

Nouveau nom, nouveau logo et nouveau site pour la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques (FNAGP) qui devient la Fondation des artistes, accentuant davantage son engagement auprès de la communauté artistique. Laurence Maynier, sa directrice, en expliquait les raisons au *Journal des Arts* le 20 décembre : en finir avec le déficit de notoriété de la Fondation et renforcer, dans son appellation même, sa mission première d'aide aux artistes, de leur sortie d'école d'art à la toute fin de leur activité. Aux aides à la production d'œuvres notamment (300 projets soutenus depuis 2011 pour un montant global de 4 M d'€) sont en effet venues s'ajouter deux nouvelles priorités : l'accompagnement des jeunes diplômés d'écoles d'art et le soutien de la scène française à l'étranger. Des premiers partenariats avec des écoles et le financement d'une résidence d'artiste à l'étranger dès fin 2019 sont en cours.

► www.fondationdesartistes.fr

ci-dessus :

Le nouveau logo de la Fondation des artistes (anciennement FNAGP), dessiné par les Graphiquants.



INAUGURATION

Seconde vie pour la cité minière de Bruay-la-Buissière

Reconvertie en lieu de création artistique et de développement culturel, la Cité des électriciens, la plus ancienne cité minière préservée du nord de la France, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, ouvrira ses portes le 17 mai après cinq ans de travaux. Trois résidences d'artistes autour du paysage, de l'urbanisme et de l'habitat miniers, quatre gîtes urbains et une chambre meublée accueilleront les professionnels et les visiteurs. Ouverte sur la ville, la Cité permettra à chacun, habitants, résidents et touristes, de profiter de l'hectare et demi de jardin potager et de verger spécialement planté ainsi que des ateliers, des expositions et des événements artistiques qui seront organisés. Exemple parfait de l'architecture des premières cités minières, le site, à 30 km du Louvre-Lens, est un nouveau témoignage du dynamisme culturel à l'œuvre dans la région.

ROUBAIX

Du neuf à la Condition Publique

En travaux en 2019, la Condition Publique reste ouverte. Elle a inauguré ce mois-ci son nouvel espace accessible au public, intégré au bâtiment existant : Le Beau Repaire, à la fois lieu d'exposition, d'ateliers et de convivialité, connecté au fablab, au centre d'art contemporain, aux laboratoires et aux espaces de production mutualisés pour les artistes, les collectifs et les associations. La Condition Publique initie également Les Beaux Endroits, un programme hors les murs de collaborations entre artistes, créateurs, usagers et habitants, de Bordeaux à la Métropole européenne de Lille. Objectif : contribuer à la transformation profonde de lieux ou d'espaces publics. Les premières collaborations se tiendront sur le campus Gare de Roubaix, à la Free'ch de Parkour 59 et dans le quartier de la Briquetterie à Marcq-en-Barœul.

ci-dessus :

La Condition Publique © DR

**CARTE BLANCHE**

Les étudiants au musée Matisse

2019 est l'année du 150^e anniversaire de la naissance du peintre. Du 9 mars au 30 septembre, les étudiants des écoles d'art des Hauts-de-France s'empareront des collections du musée Matisse du Cateau-Cambrésis. Fil thématique de l'exposition collaborative qu'ils sont invités à créer : « La créativité demande du courage ». Soumis à un jury de professionnels, un choix de pièces emblématiques dialoguera dans la salle d'exposition temporaire. La démarche, inédite et expérimentale, sera encadrée par les enseignants. Objectif : développer les potentiels de chacun. Suivra, logiquement, le 9 novembre, l'exposition « Ce que les maîtres ont de meilleur. Henri Matisse, d'élève à professeur, 1890-1911 ».

STOCKAGE D'ŒUVRES

Le Crédit municipal voit grand

En 2019, le Crédit municipal de Paris développe son service de stockage à destination des collectionneurs, des marchands d'art, des maisons de ventes et des musées. Au programme : nouveaux espaces et quadruplement des capacités actuelles de stockage au siège de l'ex-Mont-de-Piété, situé dans le Marais, où sont conservées pas moins d'1,3 millions d'œuvres, comme le rapporte le magazine *L'Œil* de janvier.

ci-dessus :
Musée Matisse



L'ART le (très) grand entretien POUR MOI EST TRÈS CONCRET

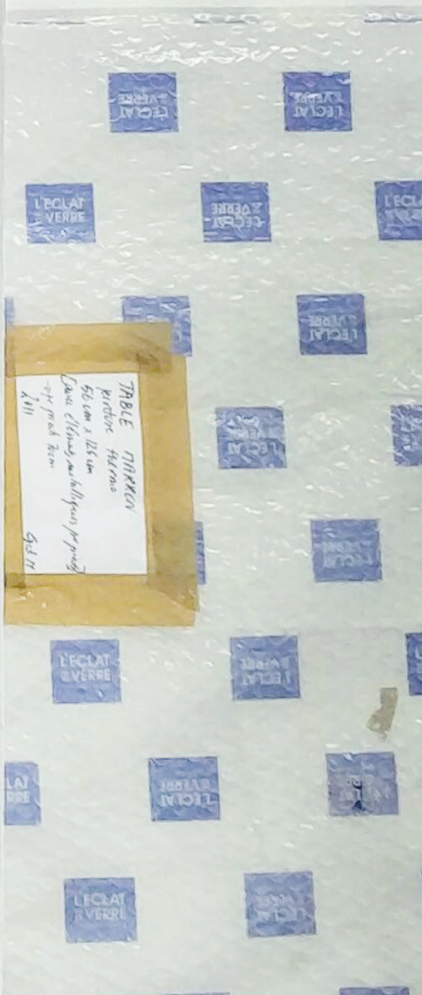
Véronique
Joumard,
artiste

photographies :
Véronique Joumard,
lors du montage
de son exposition
personnelle à GDM...,
11 mars - 13 mai 2017

Depuis la fin des années 1980, Véronique Joumard développe un travail minimaliste entre science et poésie, reposant sur diverses expériences physiques (thermosensibilité, lumière, magnétisme...). Rencontre avec une artiste dont le parcours artistique s'est « naturellement » construit.

Propos recueillis par Alexandrine Dhainaut

■ ■ ■



**Comment l'art est-il entré dans votre vie ?
Y avait-il un terreau familial propice ?**

Non, pas vraiment. J'ai grandi à Grenoble. J'étais inscrite dans une école puis dans un collège dits expérimentaux. C'était la fin des années 1970, l'enseignement n'était pas très scolaire et l'on y favorisait une ouverture d'esprit. C'est ce genre de terreau qui m'a aidée. J'ai enchaîné par un lycée plus traditionnel, mais Pierre Casalegno, un artiste italien, y dispensait un cours de dessin de façon très libre dans une salle accessible en permanence, ainsi qu'un cours d'histoire de l'art que j'aimais. J'avais l'impression d'y découvrir des choses plutôt que d'apprendre, que c'était le seul endroit de liberté dans l'établissement, le seul contrepoint à un enseignement traditionnel que je trouvais ennuyeux.

Au sortir du lycée, je suis assez naturellement entrée aux beaux-arts à Grenoble. Le hasard a fait que j'ai retrouvé Pierre Casalegno qui y enseignait également. Il avait un travail très illustratif, inspiré des nouveaux réalistes comme Ernest Pignon-Ernest ou Henri Cueco, mais il nous parlait également des conceptuels, chose qui n'était pas si commune à la fin des années 1970 en France. J'ai été marquée par ce courant qui me semblait étrange dans sa manière de faire de l'art. J'ai adoré mes années aux beaux-arts. J'avais l'impression d'y apprendre énormément, de découvrir en permanence des disciplines et des techniques. Encore une fois, cet espace de liberté était très différent de l'enseignement traditionnel, c'est toujours le cas aujourd'hui d'ailleurs.

Et puis aux beaux-arts de Grenoble sont arrivés des enseignants comme Ange Leccia, Jean-Luc Vilmouth ou encore Richard Monnier qui ont donné une espèce de souffle nouveau. La proximité avec ces artistes reconnus, qui vivaient de leur pratique, rendait possible le fait d'être artiste. À mon entrée aux beaux-arts, je n'avais aucune idée de ce que j'allais faire après, mais j'avais trouvé une relation entre ce qui était appris, la théorie, et ce qui se concrétisait, le faire. J'ai eu un déclic, un monde s'était soudain ouvert. Tout ce que je savais, c'est que l'art était l'endroit où je me sentais bien. D'autres camarades autour de moi ont suivi le même parcours, dans la même école, le même lycée, comme Philippe Parreno, Dominique Gonzales-Foerster, Pierre Joseph, Marylène Negro... C'était les années Jack Lang. Une espèce d'enthousiasme pour l'art contem-

porain et l'art en général régnait. Nous avions aussi la chance d'avoir le musée de Grenoble, ce très beau musée de province en termes de collection, dirigé par Serge Lemoine à l'époque. Je me souviens y avoir suivi des conférences de Bertrand Lavier ou d'Annette Messager. Il y avait une vraie proximité. Nous avions aussi la Maison de la culture, avec des gens comme Georges Lavaudant ou Jean-Claude Gallotta qui étaient très actifs à Grenoble, et le Magasin venait d'ouvrir ses portes. La ville était également dotée de nombreux cinémas pas très chers. Il y avait une accessibilité culturelle assez importante liée à des volontés politiques précédentes. Tous ces éléments dans un même endroit ont catalysé des opportunités.

**AUX BEAUX-ARTS
DE GRENOBLE
SONT ARRIVÉS DES
ENSEIGNANTS COMME
ANGE LECCIA, JEAN-LUC
VILMOUTH OU ENCORE
RICHARD MONNIER [...]
LA PROXIMITÉ AVEC CES
ARTISTES RECONNUS,
QUI VIVAIENT DE LEUR
PRATIQUE, RENDAIT
POSSIBLE LE FAIT
D'ÊTRE ARTISTE**

Comment s'est passée la transition dans la vie active, une fois la formation terminée ?

J'ai commencé à exposer avant la sortie des beaux-arts. J'ai fait quelques mois de résidence à la Villa Arson, où j'ai exposé. Cela m'a permis de rencontrer des artistes tels que Bertrand Lavier, Niele Toroni ou encore Cécile Bart. C'était le temps de Christian Besson et Christian Bernard, des personnalités qui aiment profondément l'art et qui ont inventé des choses à la fin des années 1980. Encore une fois, je ne me posais pas la

question de ce que je ferai après les beaux-arts à cette époque-là. J'ai fait des petits boulots pour vivre. Et puis les choses se sont enchaînées assez vite. Mon entrée dans la vie active ne s'est pas construite par seuils, mais s'est dessinée assez naturellement. Immédiatement après l'école, j'ai participé à une exposition organisée par le Consortium de Dijon. Ma rencontre avec son équipe, des pionniers de l'art contemporain au début des années 1990, avec un même principe d'invention, autour d'artistes qu'on ne voyait pas, a été importante dans mon parcours. Avant Jack Lang, il n'y avait pas grand-chose. Cette génération d'entrepreneurs artistiques a profondément marqué cette époque-là.

**JE NE SUIS PAS DU TOUT
DANS UNE LOGIQUE
DE PRODUCTIVITÉ ET
DE RENTABILITÉ, JE
N'Y ARRIVE PAS ! MAIS
J'AI CONSCIENCE QUE
L'ASPECT COMMERCIAL DU
TRAVAIL EST IMPORTANT,
ET PARTICIPE À LA
DIFFUSION DE L'ART.**

À la lecture de votre CV, on trouve le nom d'Emmanuel Perrotin, qui a été le premier à vous avoir exposée. On ne peut que tiquer à la lecture de cette information !

Emmanuel Perrotin était très jeune et partageait un grand appartement avec Jean-François Brun, qui faisait partie du groupe IFP. J'étais proche d'un autre membre de ce groupe. Emmanuel, qui avait d'abord été assistant de galerie, avait décidé de faire des expositions dans cet appartement. J'ai fait partie des artistes qui gravitaient autour de lui et à qui il a demandé de participer à cette sorte de « salon ». Il y faisait des vernisages hebdomadaires et les expositions duraient une semaine. Avec les talents commerciaux qu'on lui connaît, il avait vendu une grande partie

des œuvres ! Après cette exposition, Anne de Villepoix, proche des gens du Consortium, m'a proposé une exposition personnelle chez elle. Elle venait d'ouvrir sa propre galerie après avoir travaillé chez Yvon Lambert. Emmanuel Perrotin m'a ensuite redemandé d'exposer chez lui, cette fois-ci dans un plus grand appartement-galerie (qui appartenait précédemment au critique d'art Ghislain Mollet-Viéville), où il a, entre autres, présenté Maurizio Cattelan ou encore Philippe Parreno. Puis nous avons pris des directions différentes et avons cessé de travailler ensemble. Aujourd'hui, je travaille avec Gilles Drouault de la Galerie de multiples, avec qui je collaborais depuis de nombreuses années sur des multiples, mais, il y a deux ans, il m'a demandé de travailler avec lui de façon plus intensive depuis qu'il a développé son activité d'expositions personnelles et d'œuvres uniques.

Votre travail a une dimension scientifique, à partir d'expériences assez physiques de la lumière par exemple, comme avec la peinture thermosensible. Ce vocabulaire-là, cet angle-là je dirais même, est-il présent depuis vos débuts ?

Oui, c'est arrivé très tôt, par porosité. J'ai grandi dans un milieu scientifique, ma mère enseignait la physique, mon père est ingénieur en informatique. Cet angle m'est donc familier. L'apprentissage de la photographie à l'école d'art a aussi été pour moi très importante, parce que cela mêlait technique et artistique. J'ai fait beaucoup de photos à cette époque-là et je continue encore aujourd'hui, davantage comme une pratique qui accompagne mon travail artistique. J'aime travailler la lumière qu'il y a dans le tirage photographique. Ces questionnements autour de la lumière ont empreint le travail par la suite. Je suis à l'aise avec ces questions scientifiques, elles m'amuse. Il y a toujours une certaine poésie quand on décale le vocabulaire scientifique, quand on le déplace dans le champ de l'art. Toute cette poésie des sciences que l'on trouvait dans les textes grecs est d'ailleurs réapparue dans le monde de l'art. Je suis très sensible au côté pragmatique des choses. L'art pour moi est très concret. C'est une façon de m'opposer aux clichés qui diraient qu'il serait évaporé, qu'il mettrait à distance.

■ ■ ■

Vos œuvres, parfois un peu techniques, sont-elles faciles à produire, en termes de financement ?

Oui, elles ne sont pas très lourdes à produire financièrement. J'ai d'ailleurs une espèce de réticence à ce que les projets soient trop chers. Les choses paraissent techniques, mais ça n'est pas de la haute voltige non plus ! Lorsqu'il s'agit d'une exposition dans un centre d'art, il y a encore des possibilités de coproductions en France. Lorsqu'elles sont produites pour être montrées dans des foires, comme récemment avec une série de petites pièces, la galerie et moi finançons les œuvres. Mais de manière assez intelligente, Gilles Drouault de la Galerie de multiples vend une pièce et l'argent est réinvesti dans la production des autres exemplaires.

Vous avez beaucoup exposé dans des centres d'art ou des musées, du moins dans de nombreuses institutions publiques. Comment l'expliquez-vous ?

Les premières expositions présentées dans des structures publiques reconnues, comme le Consortium, ont sans doute intrigué et aiguisé la curiosité d'autres lieux. Mon travail correspond aussi davantage à ce type de lieux. Car, même si j'en produis, je n'ai pas réellement un travail d'objets. Je pense ne pas être une artiste très commerciale en cela. Je n'ai pas beaucoup exposé en galerie par exemple, car elle induit plutôt des objets à vendre, alors que le centre d'art, moins. J'ai envisagé tardivement l'aspect commercial de l'art. C'est aussi quelque chose que la France rend possible, contrairement aux États-Unis par exemple. Les centres d'art ou l'institution en général permettent ce type d'interventions moins commerciales.

Vous avez réalisé quelques œuvres dans l'espace public, via les Nouveaux Commanditaires ou des 1 % artistiques, qui inscrivent autrement votre travail dans l'histoire de l'art. Était-ce un objectif en soi de produire des œuvres publiques ?

Pas du tout ! Mais j'aime la réflexion autour de l'espace, de l'architecture, à l'intérieur ou à l'extérieur. L'art public représentait pour moi celui des années 1970-1980, avec les 1 % que l'on voyait dans les lycées ou les ronds-points et qui n'étaient pas très inspirants. Et puis un jour, un projet pour le Métrobus de Rouen m'a été proposé. J'ai enchaîné avec une pièce pour les

Nouveaux Commanditaires, sous l'impulsion de Xavier Douroux du Consortium. Travailler avec des personnes intelligentes comme lui est très porteur dans un parcours. Et puis à partir du moment où les gens savent que vous pouvez mener un projet à l'extérieur de A à Z, ils vous font confiance et d'autres commandes sont arrivées.

JE SUIS TRÈS SENSIBLE AU CÔTÉ PRAGMATIQUE DES CHOSES. L'ART POUR MOI EST TRÈS CONCRET. C'EST UNE FAÇON DE M'OPPOSER AUX CLICHÉS QUI DIRAIENT QU'IL SERAIT ÉVAPORÉ, QU'IL METTRAIT À DISTANCE.

Épluchez-vous les appels à candidature ?

Ces dernières années, il y a eu deux ou trois projets pour lesquels j'ai candidaté spontanément, et puis on m'a sollicitée une ou deux fois. Je reste vigilante quant aux appels à candidature mais moins dernièrement, car je reste concentrée sur un projet de commande en cours. Il faut savoir que la réalisation d'une œuvre dans l'espace public sous-entend de nombreuses réunions et un suivi constant, partie invisible de l'iceberg qui est très prenante et pour laquelle on se forme sur le tas. Le rythme administratif est totalement différent, parfois décalé du travail de l'artiste.

Ma prochaine commande porte sur huit vitraux de la grande cathédrale de Bayeux. Quand j'ai consulté l'appel d'offre, la contrainte de proposer des vitraux clairs a tout de suite retenu mon attention, car j'avais l'idée depuis longtemps de travailler avec des prismes et la décomposition de la lumière. Je vais donc utiliser un verre transparent qui, lorsqu'il est traversé par les rayons du soleil, produit de la couleur. Deux des vitraux vont être installés d'ici le mois de juin.







La commande est d'ailleurs une source de revenus non négligeable. Avez-vous toujours vécu de votre travail ?

J'ai commencé à vivre de ce métier à la fin des années 1990. J'enseigne aux beaux-arts de Cergy depuis plusieurs années. L'enseignement permet une espèce de base, ajoutés à cela les commandes publiques certes, les projets artistiques, mais aussi les ventes d'œuvres qui ont contribué à un plus grand confort de ma situation. Car la commande publique, si elle peut rémunérer de manière conséquente, engendre des procédures tellement longues qu'on ne sait jamais quand ça va tomber ! À titre d'exemple, j'ai commencé à travailler sur le projet des vitraux fin 2012.

En ce qui concerne la vente d'œuvres, votre travail est aussi bien acquis par le public que par le privé, notamment les Billarant.

Les Billarant ont commencé à collectionner des artistes conceptuels minimalistes, français ou américains. Ils étaient donc déjà assez ouverts à ce type de pratique. Ils ont commencé à acheter mon travail dès la première exposition à la galerie Anne de Villepoix. Depuis, ils achètent régulièrement des pièces. Je suis contente qu'il y ait un endroit, et de manière presque systématique, où se trouvent des jalons de ma production. Je compte peu de collectionneurs et ils font partie des plus fidèles, avec Daniel Bosser. Aujourd'hui, je me pose davantage la question de la façon dont mon travail peut être vendu, même si je n'en fais pas du tout une priorité. Car il est souvent en lien avec un espace précis, relevant davantage de l'expérience. Et même s'il peut m'arriver de produire des objets, j'aime qu'ils dialoguent avec des interventions dans l'espace et que les choses circulent. Je ne suis pas du tout dans une logique de productivité et de rentabilité, je n'y arrive pas ! Mais j'ai conscience que l'aspect commercial du travail est important, et participe à la diffusion de l'art.

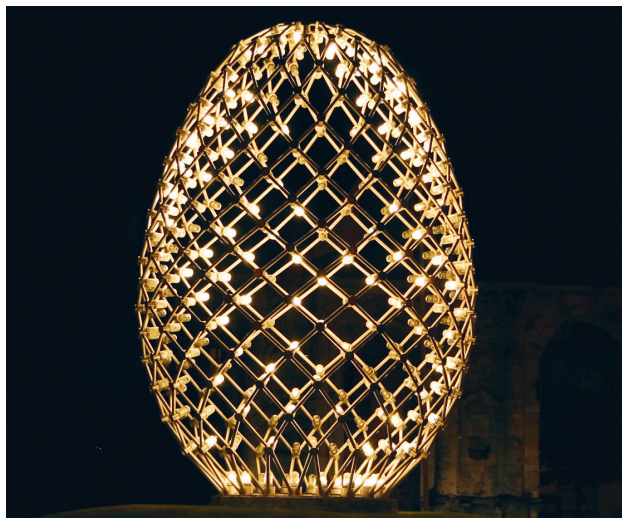
Votre monographie parue aux Presses du réel en 2010 a-t-elle marqué une étape importante dans votre parcours ? Les écrits sur votre travail ont-ils un impact en général, sur vous et votre visibilité ?

J'ai réalisé cette monographie sous l'impulsion de Claire Le Restif. J'avais fait une exposition personnelle très importante au Credac en 2006, avec des pièces ambitieuses en termes de production et de challenge, grâce à un budget de production conséquent qui m'avait permis de ne rien m'interdire. Pour financer l'ouvrage, nous avons trouvé des partenaires avec lesquels je travaillais à l'époque, comme le musée de Nantes ou la galerie Serge Leborgne (qui n'existe plus) avec laquelle je collaborais auparavant. Cela a permis d'avoir un panorama de ce qui a été fait. Particulièrement apprécié, le texte de Michel Gauthier est régulièrement cité par les gens qui m'approchent. Une publication est toujours un outil marquant. Les textes en général font avancer, permettent de découvrir d'autres relations établies par l'auteur et font entrevoir le travail autrement.

En tant qu'enseignante, quel conseil récurrent dispensez-vous aux étudiants ?

Lorsqu'ils présentent leur travail, je demande aux étudiants de prêter attention aux choix des matériaux de l'accrochage, de l'éclairage, à la relation à l'espace, qui sont évidemment très importants et n'ont pas toujours le même sens. On leur demande d'avoir un discours sur leur travail, mais l'exposition de l'œuvre est déjà un discours. ■

TPE et PME, mécènes dans les territoires



78 % des entreprises mécènes de la culture en France sont des TPE¹ et des PME². Elles jouent un rôle important dans la concrétisation de projets et dans l'attractivité économique des territoires. Et pour un porteur de projet, elles sont plus accessibles qu'on ne le croit.

TENDANCES

Alors que ce sont les grandes entreprises qui occupent le devant de la scène, attirant davantage les lumières pour leurs actions de mécénat culturel, ce sont pourtant les TPE les plus nombreuses, représentant aujourd'hui « 70 % des mécènes culturels (contre 50 % en 2015). À l'inverse, la part des ETI/GE³ a chuté de 16 points pour atteindre 22 %. La place des PME parmi les mécènes culturels est quant à elle relativement stable (8 %) », nous indique le Baromètre du mécénat d'entreprise en France⁴. Dans le même temps, si le nombre de PME engagées dans le mécénat culturel baisse (moins 30 %), « celles qui le restent dédient une part plus importante de leur budget mécénat aux projets culturels ». Par diverses actions à destination de la culture, les TPE et PME jouent un rôle important dans la concrétisation de projets, notamment dans les territoires.

MOTIVATIONS

On a vite fait de parler de défiscalisation ou d'image de marque lorsque l'on cherche à comprendre les motivations d'une entreprise à apporter son soutien financier ou matériel à un projet, culturel ou pas. « Je me suis toujours défendu de ces arguments, notamment de la défiscalisation », affirme Didier Janot, président du club de mécènes

Prisme, actif depuis bientôt 30 ans à Reims. « Vous pouvez concevoir qu'un groupe mondial décide de s'investir dans le mécénat parce qu'il y a ces effets-là, mais pour une PME, l'objet est de servir. Nous sommes des acteurs économiques mais aussi des acteurs civiques. On crée de l'emploi, nos enfants et nos salariés habitent et travaillent sur ce territoire. Nous avons envie de le servir et rendre un peu de ce que l'entreprise nous donne. Notre objectif est de travailler ensemble au service de l'intérêt général », explique-t-il. « Nous fonctionnons avec un mode de cotisation annuelle et l'objet de notre club se divise en plusieurs piliers : le principal repose sur la réalisation d'œuvres monumentales installées dans l'espace public, en lien avec la collectivité. Le club peut être autant à l'initiative de projets que nous lui soumettons, que sollicité par elle, qui nous informe de l'aménagement d'un lieu et nous invite à y concevoir un projet. Nous réalisons également de l'accompagnement sur divers projets intermédiaires à plus court terme : le soutien à des expositions, à l'élaboration d'ouvrages monographiques, à des artistes pour la réalisation d'une œuvre importante. L'idée est d'être un levier qui va permettre la concrétisation d'un projet », souligne le président de Prisme, dont les membres ont notamment permis la réalisation de la sculpture lumineuse *Luchrone* d'Alain Le Boucher ou encore de l'installation murale signée Grout/Mazéas pour une médiathèque rémoise (voir images).

ci-dessus : Alain Le Boucher, *Luchrone*, 1989. Installée place de la République à Reims, cette sculpture technologique de 6 m de haut a été réalisée grâce au soutien de 14 entreprises, en partenariat avec la Ville de Reims, le Centre national art et technologie, le Conseil supérieur du mécénat culturel, l'Union patronale de Reims.

page suivante : Grout/Mazéas, *Sans titre* [J'ai mâché des arbres...], 2006. Tiges d'acier inoxydable. Dimensions : 5 x 2 m. Médiathèque de la Croix-Rouge, Reims. Commande publique dans le cadre d'un 1 % artistique. Œuvre réalisée grâce au concours de Prisme, club d'entreprises mécènes, en partenariat avec l'État, la direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne, la Région Champagne-Ardenne, et la Ville de Reims.



Idem pour Mécènes du sud Aix/Marseille quant aux motivations : « C'est le rayonnement du territoire sur le long terme qui motive nos membres, portés par l'idée que d'entretenir une dynamique sur un territoire le rend tout simplement attractif. Et dans les critères d'attractivité du territoire compte l'attractivité culturelle. Les acteurs qui pratiquent le mécénat n'ont pas une vision purement économique de leur rôle », assure Bénédicte Chevallier, présidente du réseau qui compte quelque 50 membres aux profils hétérogènes, allant de grands groupes comme Ricard ou des banques, aux PME et TPE issues de tous les secteurs (architecture, santé, transport, tourisme, communication, etc.). « Auparavant, nous parlions de collectif d'entreprises et, depuis peu, nous utilisons le terme « acteurs économiques » pour coller plus justement au profil des membres qui change, car la nature même des acteurs économiques a évolué », constate la présidente. « En plus de soutenir la création, nous menons des actions de soutien à destination de salons d'art contemporain, car nous estimons que c'est aussi structurant pour le territoire », conclut-elle.

RELATIONS ++ À L'ART ET AUX ARTISTES

Par certaines de leurs actions, les mécènes proposent également de la sensibilisation à l'art auprès des entrepreneurs : « Dans nos statuts, nous avons également la volonté de former des chefs d'entreprise à l'art contemporain, en organisant des rencontres, des visites, des interventions d'experts... L'objectif est d'aiguiser un œil, de porter un regard moins critique et plus constructif sur l'art contemporain », explique Didier Janot de Prisme. Cette sensibilisation passe également par des rencontres avec les artistes, dans des contextes privilégiés d'échanges : « Chaque année, nous organisons une soirée "coup de cœur" pendant laquelle les nouveaux lauréats rencontrent les membres de Mécènes du sud, un temps fort pour l'association durant lequel les membres mesurent la qualité du travail et du discours des artistes aujourd'hui », note Bénédicte Chevallier, dont le réseau a également développé une expertise sur les résidences d'artistes en entreprise. Car, bien sûr, l'implication du mécène ne se résume pas à une signature au bas d'un chèque. « Nous cherchons à soutenir la vie culturelle mais aussi à rencontrer un univers qui n'est pas le nôtre. Nous nous nourrissons de cette confrontation. Nous accompagnons certains artistes depuis 20 ans. Aujourd'hui, des artistes auxquels nous sommes fidèles et que nous avons vus évoluer nous sollicitent pour nous associer à leur projet, quand bien même ils n'ont plus besoin de notre soutien financier », explique le président rémois.

CONCRÈTEMENT

Quels sont les moyens concrets pour un artiste ou un porteur de projet de trouver le soutien d'un mécène ? Si l'on prend l'exemple de Mécènes du sud, la chose est simple : tous les ans, un appel à projet est lancé via les plateformes habituelles, qui récompensera un projet ou un porteur de projet en lien avec le territoire. Comme n'importe quel appel à candidature, le réseau réunit un comité artistique qui sélectionne la ou le lauréat (Anne Le Troter, Anthony Duchêne ou encore Berdaguer et Péjus figurent parmi les artistes soutenus). Du côté de Prisme, les entrées sont multiples : « Lorsque nous sommes à l'initiative de l'installation d'une œuvre dans l'espace public, nous pouvons passer par une procédure de concours à l'issue duquel nous sélectionnons trois artistes qui seront rétribués pour un projet de maquette, jusqu'à l'élection du lauréat final », explique Didier Janot. « Nous voulons éviter les œuvres de ronds-points, de style pompier, que l'on trouve un peu partout en France, et pour cela, nous nous entourons de professionnels qui ont une expertise et à qui nous demandons conseil, tels que les responsables de la Drac, du Frac, etc. Mais nous pouvons aussi directement choisir un artiste parce qu'il nous semble correspondre parfaitement à un projet », poursuit-il. Le club rémois donne également la possibilité à un porteur de projet de le solliciter spontanément, et son président nous l'assure : « Tous les dossiers sont analysés. Nous nous réunissons à un rythme mensuel. Si le projet nous semble intéressant, nous recevons un ou deux porteurs de projet, puis nous votons à son financement ou non. L'idée est de soutenir des projets qui vont structurer la vie culturelle rémoise et aux alentours », explique Didier Janot, entrepreneur qui, parmi d'autres en région, montre un visage humain, accessible du mécénat. ■

1 Très Petites Entreprises : de 1 à 9 salariés.

2 Petites et Moyennes Entreprises : de 10 à 249 salariés, et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 50 millions d'euros.

3 Entreprises de Taille Intermédiaire et Grandes Entreprises.

4 Source : Baromètre du mécénat d'entreprise en France/Admical-CSA2018.

Pour plus d'informations sur le mécénat :

Admical, le portail du mécénat : admical.org

L'Admical propose divers outils à destination de porteurs de projet :

Un e-répertoire, portail de recherche de mécènes référençant plus de 800 mécènes (abonnement payant) : admical.org/produit-affichage/abonnement-au-e-repertoire-des-mecenes

Des formations au mécénat (stratégie d'approche, montage de dossier, etc.)

Plusieurs ouvrages de Philippe Barthélemy portent sur le sujet :

Mécénat culturel, parrainage et crowdfunding (2^e édition), juin 2018, collection Dossiers d'experts, Territorial éditions.

Financer son projet culturel (4^e édition), sept. 2018, collection Dossiers d'experts, Territorial éditions.

Mobiliser le mécénat culturel, collection Dossiers d'experts, Territorial éditions.



Performance de Mickaël Roy, dans le cadre de la résidence
Post Production, 2016. Image : Franck Alix

page suivante : Julien Alins & Kevin Monot, Extended play
#6, 2017. Triptyque : sérigraphie, papier collé et agrafé,
scotch. Dimensions standard mais variables & Mural :
peinture acrylique, papier collé. Dimensions standard
mais variables. Exposition « Meeting#3, l'expédition
fantôme », 17 juin-13 juil. 2017 © Damien Aspe

Lieu-Commun



Toulouse

Lieu-Commun produit, diffuse des artistes émergents et confirmés, et sensibilise à l'art contemporain par ses différentes actions de médiation. Focus sur ce lieu autogéré et hyperactif, incontournable à Toulouse.

Ouvert en 2007 dans une ancienne usine de la rue d'Armagnac, Lieu-Commun est un des rares lieux autogérés de la ville rose. Son histoire commence en 1997, avec son actuel directeur et néanmoins artiste, Manuel Pomar, alors membre du collectif ÀLaPlage, regroupant des artistes de différentes écoles d'art. « À cette époque, les Abattoirs de Toulouse n'avaient pas encore ouvert. C'était une période assez creuse, avec peu de lieux, alors que nous avons besoin d'espaces de travail », se souvient-il. « Il y avait une très forte dynamique d'*artist run spaces* à Marseille, Nantes ou Paris. Je suivais également de loin Buy-Self à Bordeaux et La Station à Nice qui venait tout juste d'ouvrir ses portes. Nous avons commencé par louer un premier lieu de 80 m² avec nos maigres revenus minimums d'insertion. Nous y exposons d'autres artistes car nous ne voulions pas nous servir du lieu comme d'un outil d'autopromotion. La vocation première était de faire du réseau et des rencontres. Et petit à petit, la chose a pris de l'envergure : en 2006, nous sommes passés à 500 m² dans un lieu proche du centre-ville, d'où nous avons dû partir à cause d'un mauvais bail. Nous nous sommes alors rapprochés de deux autres structures, notamment d'un petit lieu avec une programmation très dynamique dirigé à l'époque par Martial Déflacieux, avec qui nous avons monté une association à l'origine de

Lieu-Commun, Plan 9. Puis un jour, j'ai pris connaissance d'un endroit que nous pourrions occuper. J'ai rencontré la personne qui y vendait des meubles à l'époque, qui m'a d'abord sous-loué l'étage, et nous ne sommes jamais repartis », se rappelle Manuel Pomar. En 2007, Lieu-Commun investit les quelque 1 000 m² du bâtiment rue d'Armagnac, divisés en bureaux, bar, ateliers d'artistes, atelier de fabrication au rez-de-chaussée, appartement pour résidents et espace d'exposition à l'étage, et studio d'enregistrement au sous-sol.

Si Lieu-Commun dégage des fonds propres issus du bar, des formations professionnelles (environ 10 par an), plus rarement du mécénat ou de commissions sur certaines ventes d'œuvres, la structure bénéficie surtout de subventions des collectivités. « Le principal financeur est la Ville de Toulouse, la Drac Occitanie, la région, et le département de façon beaucoup plus marginale. Selon les projets et les années, notre budget de fonctionnement oscille entre 250 000 € et 280 000 € », explique Manuel Pomar. Budget qui permet notamment de salarier 3 personnes à temps plein (direction, administration, médiation), une à mi-temps (régie) et d'assumer les 2 200 € mensuels de location du lieu à une propriétaire privée. ■ ■ ■



LE TREMPLIN TOULOUSAIN

Dense et hypervariée, la programmation côté arts visuels affiche une moyenne de six expositions par an, des expositions hors les murs ainsi qu'une multitude d'événements. Dans une ville où les *artist run spaces* se comptent sur les doigts d'une seule main (notamment le collectif IPN ou l'ancien squat Art-Myrys), Lieu-Commun fait figure d'oasis pour jeunes et moins jeunes artistes. « Il n'est pas forcément facile pour un artiste sortant des écoles de montrer son travail ici. Toulouse n'est pas une grande amoureuse des arts visuels, car il y a davantage une culture des arts vivants, autour de la musique ou du théâtre. Nous œuvrons depuis 1997 à consolider une scène qui existe, car il y a énormément d'artistes très intéressants dans le secteur, mais peu visibles », explique Manuel Pomar. « Nous avons commencé avec des expositions chorales réunissant de nombreux artistes dans les espaces d'exposition qui font

« Dans une ville où les artist run spaces se comptent sur les doigts d'une seule main [...], Lieu-Commun fait figure d'oasis pour jeunes et moins jeunes artistes. »

environ 500 m², ce qui nous a permis de trouver rapidement notre public », confie-t-il. Une étape supplémentaire dans la reconnaissance du lieu a été franchie avec l'intégration de Lieu-Commun dans la programmation du Printemps de septembre en 2011, festival de création contemporaine biennal qui associe différents lieux culturels de Toulouse et ses environs, sous la direction de Christian Bernard [ancien directeur de la Villa Arson, et du Mamco Genève, NDLR]. « Nous avons pu y présenter le travail d'artistes tels que Felicia Atkinson ou Jean Denant. Chaque participation au Printemps de septembre a permis aux artistes de passer une étape supérieure dans leur parcours, comme Jean Denant par exemple, qui fut exposé à la FIAC hors les murs 2017 suite à la visite de Jennifer Flay », se réjouit le directeur artistique. « Un des principaux objectifs de Lieu-Commun est l'émergence, mais pour la travailler dignement, il faut proposer des expositions qui ne montrent pas uniquement des artistes émergents ou des artistes locaux. Nous invitons également d'autres commissaires, afin de permettre aussi aux débutants de mettre le pied à l'étrier », explique Manuel Pomar.

RECRUTEMENT DES ARTISTES

Pour construire la programmation du lieu, son directeur artistique, avec ses 20 ans de commissariat au compteur, se charge de la prospection des artistes : « J'ai en tête des milliers d'artistes avec qui j'aimerais travailler. J'essaie d'être toujours attentif aux nouveaux artistes qui ne relèvent pas pour moi d'un attrait pour des nouvelles tendances, facilement repérables et dans lesquelles je n'ai pas envie de sauter à pieds joints. Mais je suis sensible aux notions de "bricolage" par exemple, initiée par Thomas Golsenne, enseignant à la Villa Arson, contraction entre bricolage et technologie, pour laquelle la jeune génération d'artistes entre 25 et 35 ans montre un certain intérêt ; aux modes de fabrication issus d'une transmission horizontale, de pair à pair, que ce soit par le principe des tutoriels informatiques ou par la mise en commun des savoirs. Je porte également une attention aux artistes qui ne rajoutent pas d'objets au monde, par le recyclage ou le up-cycling, ou aux artistes sans œuvre, qui pratiquent la performance, ou ceux qui développent des esthétiques de soustraction, tel Jean-Baptiste Farkas avec lequel j'ai beaucoup travaillé. » Ici se nouent des relations au long cours, qui peuvent permettre aux artistes de développer différents projets. « Nous travaillons sur plusieurs années avec des artistes à qui nous sommes fidèles, comme Felicia Atkinson ou le duo Hippolyte Hentgen. D'abord, on collabore avec un ou une artiste dans une exposition collective, avant de travailler éventuellement sur une résidence, ensuite une coédition, et peut-être un jour sur une exposition monographique », explique Manuel Pomar.

Quant au recrutement des futurs occupants d'ateliers, l'équipe de Lieu-Commun sélectionne par appels à candidature les artistes de quatre ateliers proposés à la location (entre 120 € et 150 €, pour un bail d'un an renouvelable) – et d'un atelier destiné à un(e) diplômé(e) de l'ISDAT, l'école supérieure des beaux-arts de Toulouse, accueilli(e) pendant un an et mis(e) en tandem avec une ou un artiste émergent, affichant entre 6 et 10 ans de parcours. « Durant leur résidence, ils sont tous deux immergés dans l'association et ses activités et rencontrent les artistes de la programmation mais aussi des commissaires que nous faisons venir pour les mettre en réseau », précise le directeur artistique.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Mesurant l'importance de la professionnalisation des artistes, Lieu-Commun propose également des formations. « Nous avons constaté qu'il existait de nombreuses formations sur le statut de l'artiste, mais peu de formations métiers, alors qu'il y a une forte demande. Nous en avons conclu qu'il fallait en proposer de pair à pair, autrement dit



Laura Rives & Julie Kieffer, Synarchipel, 2017. 11 impressions sur textiles, 4 impressions sur translucents, 12 plaques d'aluminium poncées, cordes, sangles, tiges filetées, 8 tubes de cuivre, plaques d'aluminium prélassées, plaques de Polystyrène extrudées, 1 tube fluorescent, 3 poutres, 35 m de corde orange, feuillard bleu, scratch orange, plantes vertes, 2 citrons séchés, 3 kumquats séchés, flaque et bloc de résine époxy, résine polyuréthane et fibre de verre, goutte d'étain, goutte de bronze, encensoir, encens, briquet, tresses bleues, T-shirt, guidoline orange fluo, impression directe sur aluminium poncé. Dimensions variables. Exposition « Meeting#3, l'expédition fantôme », 17 juin-13 juillet. 2017 © Damien Aspe.

des artistes qui forment d'autres artistes à des pratiques techniques. Nous allons mettre en place des formations sous forme de stages pratiques, du type moulage, soudure, graphisme. Nous sommes en train de travailler sur une formation autour de la programmation son et vidéo (il y a beaucoup de demandes liées à ces notions), ou autour de la mécanique, etc. Nous collaborons également avec une comédienne qui forme à la prise de parole en public, car tous les artistes ne sont pas rompus à cet exercice. Ces formations sont l'occasion de créer du lien car elles intéressent finalement un panel d'artistes plus large que ceux que l'on va toucher par la programmation, et qui se déplacent de toute la France grâce à l'AFDAS. Depuis que nous proposons ces formations, cela nous rajoute un supplément d'âme », constate Manuel Pomar.

« La transversalité est essentielle pour nous. J'ai toujours voulu que le lieu ait des entrées multiples, afin de faire venir des publics différents. »

MÉDIATION ET TRANSVERSALITÉ

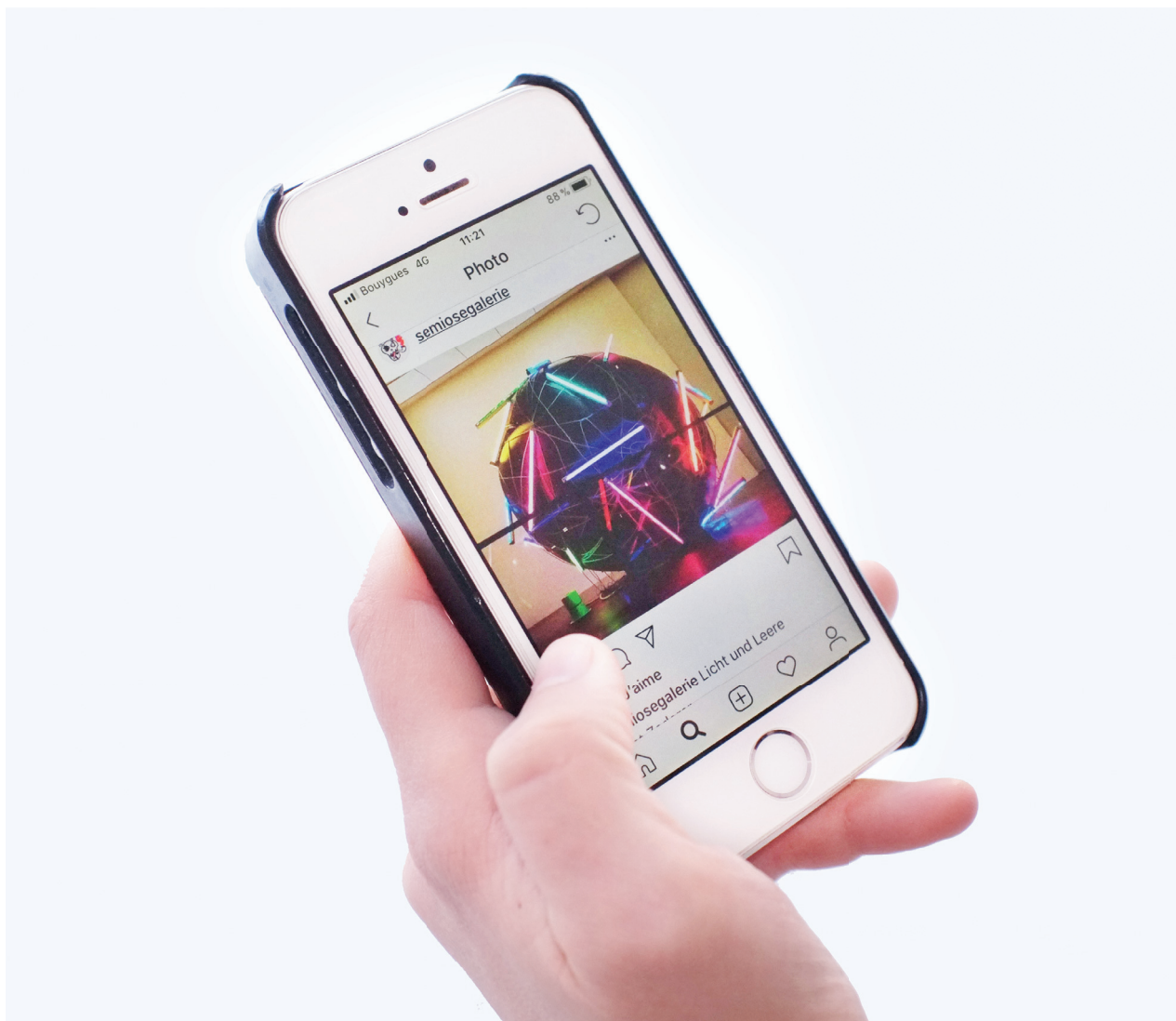
L'entre-soi est une notion qui n'existe pas à Lieu-Commun, qui met un point d'honneur à ouvrir à des publics de tous les horizons, qu'ils viennent d'autres disciplines artistiques, qu'ils soient habitants du quartier ou scolaires. « La transversalité est essentielle pour nous. J'ai toujours voulu que le lieu ait des entrées multiples, afin de faire venir des pu-

blics différents, comme lorsque nous réalisons des coproductions avec des compagnies de danse, des partenariats avec le théâtre Garonne ou la Place de la danse/Centre de développement chorégraphique national, ou encore des concerts dans le cadre d'expositions, avec des artistes tels que Sylvain Chauveau ou Michel Cloup. Ce qui permet de faire exister Lieu-Commun en dehors des sentiers stricts de l'art contemporain. Nous développons par ailleurs un volet médiation, très important pour notre association. J'ai découvert l'art par ce biais. J'étais en terminale, je dessinais dans les marges et ne savais pas ce que j'allais faire de ma vie. Il existait un club arts plastiques animé par des artistes. Cette rencontre a été déterminante pour moi, leur liberté m'a donné envie et je suis entré aux beaux-arts dans la foulée. La médiation n'a évidemment pas vocation à transformer tout le monde en artistes, mais dans la société des écrans dans laquelle nous vivons, je pense que l'art contemporain, parfois dans ce qu'il a d'abrupt, est un apprentissage du regard. Il y a évidemment une dimension politique et sociale là-dedans. Nous travaillons donc énormément avec des écoles primaires de différents quartiers de Toulouse, depuis 10 ans avec le collège voisin dans lequel nous avons envoyé des artistes en résidence. Nous développons des projets avec les centres sociaux et ceux que l'on appelle "les publics empêchés", car nous sommes situés dans un quartier populaire. On sort des gens d'un quotidien difficile par des ateliers, des visites, des sorties dans des musées et des workshops avec des artistes. On existe réellement dans le quartier par ce biais-là. Ce sont des moments assez forts pour la structure », conclut le directeur de Lieu-Commun, qui porte décidément bien son nom. ■



Insta- gram the place to be...

Laura Henno, *On hold*, 2009. Photographie
couleur © Laura Henno. Coll. privée



■ ■ ■

Instagram est le réseau social n° 1 des arts visuels. En quelques années, il est devenu l'outil indispensable pour découvrir des artistes dont la valeur n'a pas attendu le nombre des années. Ni même le pedigree. Réflexions sur les enjeux de ce média pour les artistes.

ENJEUX

Instagram est LE réseau social des arts visuels, permettant tout autant de connaître que de se faire connaître. Pour un artiste, il est l'outil le plus accessible – facile à appréhender dans son fonctionnement de partage d'images –, nécessitant néanmoins une petite assimilation du vocabulaire anglo-saxon spécifique, et peu coûteux de publication – dans le sens « rendre public » – de son travail. Nul besoin d'attendre d'être adoubé par le milieu pour faire circuler les images de ses œuvres, que l'on soit issu des écoles ou autodidacte, du sérail ou outsider. Et l'on en entend tous les jours des histoires d'artistes découverts par ce biais. « C'est un fait : les réseaux sociaux servent de catalyseur. En début de carrière, un artiste peut miser sur Instagram pour faire découvrir son univers. Tout juste diplômée de l'école des beaux-arts de Nantes, la photographe Ariane Yadan a su convaincre des collectionneurs avant même de décrocher une galerie », explique Alexia Guggémos, directrice de l'Observatoire Social Media – Smiling People. « Avec Wikipédia, Instagram, Facebook et YouTube (« WIFY »), le web social, c'est trois milliards d'utilisateurs actifs et onze nouveaux adeptes par seconde... Les réseaux sociaux sont inscrits dans le quotidien des internautes, avides de nouveautés, formés désormais aux « views » et addicts aux « likes », poursuit-elle.

STRATÉGIE

Pourquoi est-ce si important pour un artiste d'être visible sur un réseau social tel qu'Instagram ? « Être présent, c'est maîtriser la présentation de son travail, être à l'écoute de sa communauté, développer son audience. Il s'agit de se fixer un objectif de présence, à la fois réaliste et mesurable. Cap sur l'efficacité digitale plutôt que sur l'efficacité ! En effet, l'efficacité est définie comme la relation entre les ressources utilisées et les résultats obtenus tandis que l'efficacité est relative à la seule obtention d'un objectif », précise Alexia Guggémos.

Via des abonnements aux artistes et aux galeries dont on apprécie le travail, on va donc réagir/commenter leurs publications. Via des stories qui disparaissent au bout de 24 heures, séquences photo ou vidéo courtes (entre 5 et 15 secondes), auxquelles on peut ajouter des stickers, des émojis, des textes et des filtres, on va penser à entretenir la proximité avec sa communauté, notamment en montrant les coulisses d'un montage, l'avancée d'un travail en cours, une vue d'atelier ou du bureau de travail, etc. Via des hashtags malins (du type #contemporaryart, #streetart, #blackwhitephotography, #artcollector, #artfair, #artgaleries...), on va mieux référencer sa publication dans le flux quotidien. Parmi le tout-venant qui compose ces hashtags, certes, l'image d'une œuvre peut émerger et capter l'attention de galeristes ou de responsables de lieux de diffusion. Et bien entendu de collectionneurs. Car si l'on en croit l'étude publiée en 2015 par Artsy, 51,5 % des collectionneurs sondés ont acheté des œuvres d'artistes découverts

sur Instagram. On comprend que l'application soit aussi plébiscitée par eux, dans un monde où les sollicitations sont multiples et le temps, précieux. Une manière de filtrer les déplacements qui doivent aujourd'hui en valoir la chandelle. Car si le « crush » passe par un insta, rien ne remplace le rapport physique aux œuvres, comme nous le rappelait récemment Thomas Micaletto de l'agence Troisième Rive (*Art Insider #8*). Heureusement que ce rapport-là reste incompressible.

RÉFRRACTAIRE ?

Lorsqu'on est artiste, à quoi s'expose-t-on si l'on décide de se passer de ce type d'outil qui, mine de rien, est chronophage et contraignant ? Avoir un compte Instagram, même non alimenté, permet la veille et la surveillance : « Le peintre Hervé Télémaque m'a expliqué que sa présence sur Instagram est d'abord motivée par le canal d'informations que le média représente. Mais cela lui permet également de suivre les hashtags qui utilisent son nom, d'être vigilant face à d'éventuels faux et de demander des précisions pour éviter certaines confusions sur les matériaux et les supports de ses œuvres. Cet autre versant intelligent qui consiste à être attentif à la présentation de son travail existe aussi », explique Alexia Guggémos avant de conclure : « Dans la mythologie grecque, Harpocrate, un dieu enfant, l'index à la bouche, invite au silence. Loin de toute "forme bavarde de l'autisme" décrite par le sociologue David Le Breton, un artiste peut parfaitement revendiquer sur les réseaux sociaux son silence, c'est-à-dire son inactivité, mais pas son absence. » ■



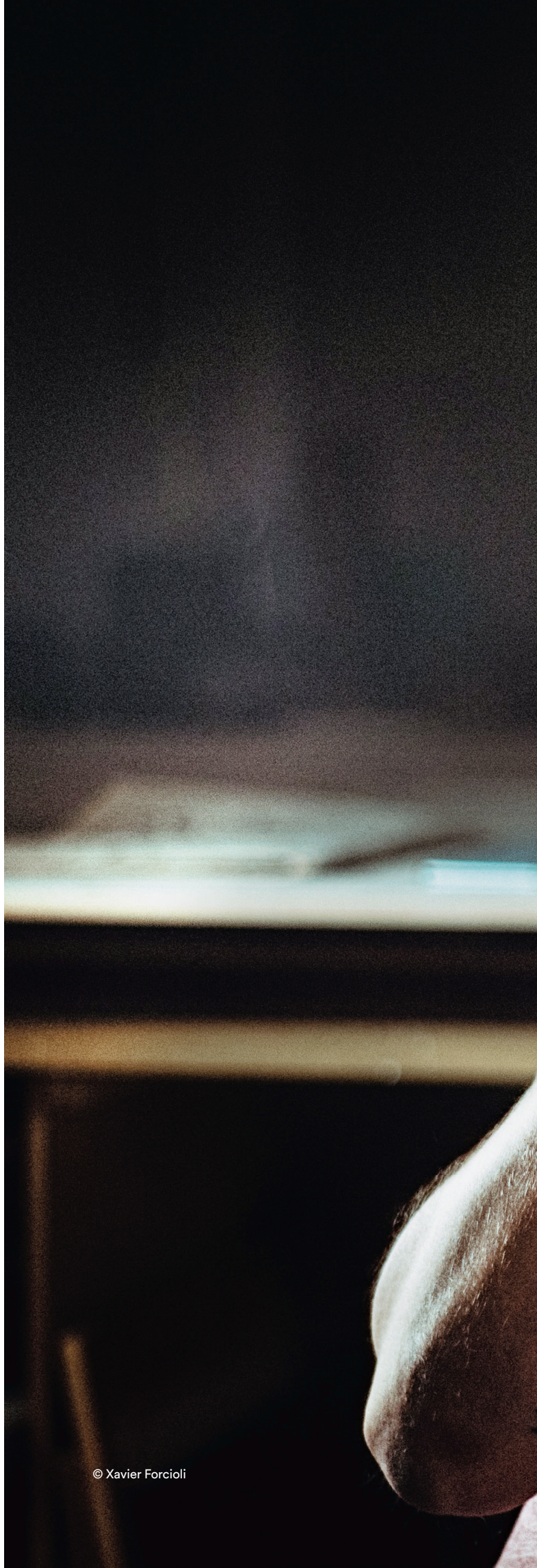
ALEXIA GUGGÉMOS

Alexia Guggémos publie *Le Guide de survie digitale – Les réseaux sociaux à l'usage des créateurs*, à paraître le 21 mars, chez In Fine Éditions d'art. Elle est directrice de l'Observatoire Social Media – Smiling People. Journaliste, elle collabore à *The Art Newspaper Daily France* et anime une chronique sur le *Huffington Post* depuis 2012. Elle forme à la stratégie digitale les journalistes (CFPJ) et les professionnels de la culture (CIPAC). Membre de l'Association internationale des critiques d'art, elle est aussi l'auteure de *L'Histoire de l'art pour les nullissimes* (First Éditions).

David Gallardo encadreur

Propos recueillis
par Alexandrine
Dhainaut

C'est avec l'encadreur le plus rock'n'roll de Paris que nous commençons une série de portraits sur les travailleurs de l'ombre de l'art. Rencontre avec David Gallardo dans son atelier de la rue de Montreuil. Let's frame ! ■■■







Quelle formation as-tu reçue ?

J'ai suivi un cursus littéraire avec une option arts plastiques à Senlis, dans l'Oise. Je ne souhaitais pas poursuivre à l'université après le bac, même si j'aimais les arts plastiques, car je ne voulais pas avoir de rapport abstrait aux œuvres. J'ai découvert l'encadrement dans le cadre d'un stage d'observation obligatoire en terminale, que j'ai effectué chez l'encadreur de ma ville, Alain Bouchardon. J'ai été immédiatement passionné par le rapport charnel avec les œuvres. Mais j'ai dû batailler pour faire ce métier ! Car la direction du lycée était affolée à l'idée de me voir repartir en CAP, me proposant d'aller plutôt à la fac en histoire de l'art. Elle avait même convoqué mes parents qui, eux, m'ont soutenu. Je suis donc entré en CAP, en apprentissage de trois ans dans un CFA – centre de formation des apprentis. C'était une sorte de retour en arrière assez flippant, car il y avait aussi bien des adolescents qui sortaient de troisième que des étudiants issus de la fac, ou des adultes en reconversion professionnelle. Et lorsque j'ai commencé la formation, j'ai compris l'importance d'être allé jusqu'au bac, car il n'y avait aucun enseignement de culture générale.

« J'ai été immédiatement passionné par le rapport charnel avec les œuvres. »

Comment as-tu démarré dans le métier ?

Je suis resté d'abord quelques mois en alternance chez mon patron à Senlis, avant de poursuivre à Paris dans le Marais, à l'atelier Guy Mondineu. Ce contact parisien m'avait été transmis par l'école. Un pur hasard : il s'avérait que cet atelier, situé rue Pastourelle dans le 3^e arrondissement, travaillait avec l'art contemporain. J'ai donc immédiatement été en contact avec des galeries, des centres d'art, etc. L'atelier Guy Mondineu était connu et travaillait avec tous les grands, Daniel Templon, Yvon Lambert... Quand je suis arrivé là-bas, j'avais les yeux écarquillés ! J'y ai travaillé trois ans. Ensuite je suis retourné à Senlis où j'ai fait un contrat de qualification en restauration de tableaux. J'ai travaillé sur le rentoilage de tableaux, notamment de nombreux tableaux d'église dans l'Aisne et dans le Nord. J'adorais ce métier mais je n'ai pas eu l'occasion de continuer. Je suis retourné à l'atelier du Marais où j'ai enchaîné six ans. Je me suis mis à mon compte en 2006, après le décès de Guy Mondineu, encouragé par ma patronne, Sophie Mondineu, qui m'a donné quelques clients, un geste extrêmement sympathique de sa part. Quelques clients m'ont également suivi parce qu'une affinité avait été créée.

J'ai d'abord sous-loué une cave rue du Faubourg-Saint-Antoine, une artère mythique où je n'imaginais pas atterrir quand j'étais au CFA. J'ai donc commencé à une échelle minuscule, dans un lieu de 20 m², humide – l'enfer ! –, avec une copine qui était restauratrice de tableaux et que j'avais rencontrée à Senlis. Puis petit à petit, l'atelier a commencé à progresser tranquillement, jusqu'à aujourd'hui dans mon atelier rue de Montreuil.

Comment as-tu fait pour développer ton portefeuille de clients ?

Grâce au bouche à oreille. Je n'ai jamais pris une seule publicité pour faire connaître mon activité. Je préfère une croissance lente, ne pas démarcher et suivre mon petit bonhomme de chemin, avoir moins de clients mais une très bonne relation. En général, ce sont des clients sur le long terme.

Qui sont tes principaux clients ?

Un de mes principaux clients est la Société générale, à la fois sur l'encadrement, la restauration des pièces, ou l'accrochage, car je me suis depuis agrandi et entouré d'une équipe (Cerise Morize et Florence Dubois). Parmi les galeries qui me sont fidèles et qui m'ont fait confiance depuis le début, je compte Jean Brolly avec qui je travaille depuis 13 ans, Alain Gutharc, André Hug... Je travaille également avec les régisseurs de la galerie Templon. Ce sont des galeries que j'admirais, et suis ravi de travailler pour elles. Je travaille également avec des collectionneurs, tels qu'André Le Bozec qui gère la superbe collection du peintre Guy de Lussigny, ou avec des artistes en direct, comme Julien Carreyn de la galerie Crèveœur.

« Je n'ai jamais eu peur des œuvres ! J'ai eu des Basquiat, des Mapplethorpe, des Delaunay, des Picasso... »

La relation aux artistes est-elle simple ? Est-ce que tu te positionnes par rapport à leur travail ?

Je me pose toujours en technicien, en exécutant. J'ai plutôt un avis technique sur les choses et j'aime ne surtout pas empiéter sur le processus créatif, mais parfois les contraintes techniques sont un peu abstraites pour eux, car ils sont davantage dans le concept. Au XIX^e siècle, les artistes apprenaient à tendre la toile sur un châssis, à faire la préparation, à mélanger les pigments, etc. Aujourd'hui,

ils travaillent sur ordinateur et font exécuter leurs pièces. C'est parfois difficile, mais il faut essayer de comprendre cette génération d'artistes afin de traduire techniquement ce qu'ils veulent obtenir. Je ne suis de toute façon pas là pour leur donner un cours d'encadrement, mais pour leur apporter des réponses techniques. Et lorsqu'il s'agit de production, un point sensible est évidemment le coût.

« Le luxe de mon métier est que nous ne voyons pas les choses de la même manière que le public dans une exposition. Nous pouvons toucher les œuvres. »

Est-ce que tu travailles sous une certaine pression, avec la peur d'abîmer les œuvres que tu manipules ?

Je n'ai jamais eu peur des œuvres ! J'ai eu des Basquiat, des Mapplethorpe, des Delaunay, des Picasso... Quand j'avais 18 ans, je me voyais comme Gepetto, dans un atelier avec un petit rabot en train de travailler dans le calme. En réalité, j'ai découvert sur le tas que c'était tout l'inverse : tu travailles constamment sous pression, de temps et d'argent. Je déteste ça, mais nous ne sommes pas à l'écart de notre société. L'atelier fonctionne, nous avons du boulot, mais l'idéal serait évidemment d'avoir plus de temps. Notre activité reste de l'artisanat. Nous expliquons constamment aux gens qu'on ne peut pas tricher, nous n'avons que deux bras. Certains clients ont du mal à comprendre, mais je ne fais pas d'économies d'échelle. Si on me demande dix cadres, je fais dix fois le même travail, passe autant de temps pour chaque pièce, et génère autant de chutes.

As-tu le temps de profiter des œuvres que tu encadres ?

Il m'arrive d'encadrer des œuvres que j'oublie de regarder. En 25 ans de métier, j'en ai vu beaucoup. Mais je m'y intéresse en général. Avec mes collègues, il nous arrive de nous arrêter sur une œuvre en particulier, qui va déclencher une visite d'exposition ou l'achat d'un catalogue ensuite. Mais il est vrai que dans le flux, on ne s'attarde pas trop sur les œuvres. De mon côté, je collectionne un peu, j'ai des photos de Lartigue, de Sidibé, des peintures d'Aubertin, Bruly Bouabré, Adama Kouyaté ou encore Nathalie Grenier. J'ai également acheté des œuvres de Mathieu Cossé, dont j'aime beaucoup le travail, un client à la base avec lequel j'ai noué une relation privilégiée.

As-tu vu des évolutions esthétiques notoires de l'encadrement d'art ?

En 25 ans, il y a des choses qui ne se font plus du tout ! Quand j'ai commencé, on gagnait des biseaux en toile de Relon et on en choisissait la couleur, on traçait un filet doré, ce qui n'existe plus du tout. On n'en vend même plus dans les boutiques, alors que j'ai passé mon CAP là-dessus ! Aujourd'hui, les choses sont beaucoup plus épurées, car les clients ont souvent peur d'embourgeoiser leur intérieur. Et puis avec la photographie, on a pu réaliser des choses en grand format et contrecollé sur aluminium, ce qui a aussi changé l'encadrement.

De quel encadrement retires-tu le plus de fierté ?

La pièce dont je suis le plus fier est certainement une œuvre de Miquel Barceló que j'admirais beaucoup à mes débuts. C'était magique d'avoir ses toiles à l'atelier. Le luxe de mon métier est que nous ne voyons pas les choses de la même manière que le public dans une exposition. Nous pouvons toucher les œuvres. Et puis les difficultés techniques ne sont pas forcément repérables par le public. Le résultat d'un encadrement très simple au mur peut être le fruit d'un casse-tête technique. Je peux aussi être très heureux de faire le cadre d'une œuvre que je trouve très moche ! Je me souviens d'une petite dame, concierge d'immeuble, qui faisait des canevas horribles, que j'ai encadrés avec beaucoup de plaisir. Quand la personne est habitée par une œuvre, même si c'est complètement surréaliste à tes yeux tellement c'est moche, je trouve la démarche plus intéressante que le mec du coin qui n'adhère pas vraiment à l'œuvre qu'il vient encadrer mais qui veut qu'on le trouve cool. J'aime quand l'attachement n'est pas rationnel. Par l'encadrement, on entre finalement beaucoup dans l'intimité des gens. Des œuvres sont évidemment parfois très surprenantes. Des clients arrivent un peu gênés avec un nu à faire encadrer par exemple. Mais dès qu'ils voient que je suis hyperdétendu face à ça, que j'ai compris ce qu'ils veulent, les gens se détendent aussi instantanément et sont ravis qu'on se mette au service de l'œuvre. ■

Plus d'informations :

Atelier David Gallardo
contact@atelierdavidgallardo.com
www.atelierdavidgallardo.com



THEIR QUALITY SINCE 1980
OLEY-POSSE
EST. 1980

OLEY-POSSE

OLEY-POSSE

A photograph of three people from the waist down, standing in a paint-splattered studio. The person on the left wears a grey t-shirt and grey pants. The person in the middle wears a light purple t-shirt with brown paint splatters and blue and white checkered shorts. The person on the right wears a yellow t-shirt with brown paint splatters and blue pants with brown paint splatters. A white paint bucket with a brush is on the floor in front of them. The floor is covered in paint splatters.

LES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

32 LES INFOS DES GALERIES

33 ON EN PARLE !

34 ASTUCES & CONSEILS
DE LA MDA/AGESSA
À L'URSSAF
MATHILDE EHRET-ZOGHI

LES INFOS DES GALERIES

P/CAS - PARIS CONTEMPORARY ART SHOW

By YIA
International
Art Fair

Candidatures ouvertes pour le P/CAS

L'édition 2019 du Salon international d'art contemporain P/CAS - Paris Contemporary Art Show by YIA Art Fair se tiendra du 17 au 20 octobre sur le site historique des anciens garages Renault rue Amelot à Paris, à l'occasion de la FIAC et de la semaine de l'art. Les organisateurs annoncent 15 000 visiteurs, et un prix de stand à 410 € HT/m² (stand de 12 à 60 m²).

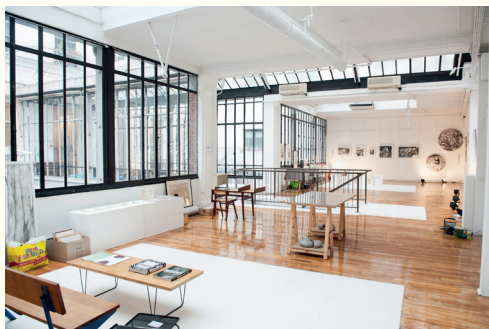
Une sélection d'une soixantaine de galeries françaises et internationales d'art moderne et d'art contemporain sera présentée sur les 5 000 m² d'exposition. En écho à l'histoire du lieu, la 15^e édition du salon s'ouvrira également à la création automobile en présentant sur plusieurs niveaux du bâtiment une sélection de voitures du début du siècle à aujourd'hui.

Informations et candidatures : www.yia-artfair.com



Parcours bruxellois

BILY (BRUSSELS I LOVE YOU) revient du 9 au 17 février et pour la 4^e année consécutive investit les rues de la capitale belge. L'objectif de ce parcours culturel reste le même : faire découvrir les quartiers artistiques de la ville et leur vitalité grâce à un itinéraire composé de visites de galeries d'art contemporain, de musées, de collections privées, de résidences d'artistes, etc.



7^e édition de DDESSINPARIS

Du 29 au 31 mars, le cabinet de dessins contemporains DDESSINPARIS investit à nouveau les 700 m² de l'Atelier Richelieu. Une vingtaine de galeries, des solo shows, une pépinière d'artistes et le prix DDESSINPARIS / Institut français de Saint-Louis du Sénégal attendent les visiteurs sous les verrières de l'espace parisien. Également au programme des 7 ans de l'événement : un focus sur la lauréate du prix DDESSIN(18), Isabelle Levenez, une exposition-vente caritative sur le thème des océans au profit de l'association de protection des mammifères marins CETA-SEA, une conférence et une signature de l'historienne de l'art et spécialiste du dessin contemporain, Agnès Callu, etc.

ON EN PARLE !



Gaëlle Rio, conservatrice du Petit Palais, prend la direction du musée de la Vie romantique, à la suite de Jérôme Farigoule.

© Paris Musées DR



La directrice du Credac d'Ivry, Claire Le Restif, sera la commissaire de la 21^e édition du prix Fondation d'entreprise Ricard, consacré à la jeune scène française. Exposition en septembre 2019.

© Michaël Huard / Say Who

L'artiste Adel Abdessemed a rejoint la galerie Solo, à Madrid, dirigée par Eva Albarran & Christian Bourdais.

L'Allemand Friedrich Kunath, l'Irlandaise Claire Morgan et le Français Jérôme Zonder sont les 3 artistes sélectionnés pour le 12^e prix de dessin contemporain de la Fondation Daniel & Florence Guerlain (doté de 25 000 € au total). L'annonce du lauréat aura lieu le 28 mars au Salon du dessin à Paris.

Éric Baudelaire, Katinka Bock, Marguerite Humeau et Ida Tursic & Wilfried Mille sont les quatre artistes nommés pour le prix Marcel-Duchamp 2019, doté de 35 000 €. Le ou la lauréate sera désigné(e) le 14 octobre prochain.

Le prix Découverte des Amis du palais de Tokyo 2018, décerné chaque année à un artiste émergent de la scène française, a été remis à Nicolas Daubanes (né en 1983, vit et travaille à Perpignan).

© Yohann Gozard



Les Frères Chapuisat sont les 5^e lauréats de la Résidence Ackerman + Fontevraud (réunissant la maison Ackerman et l'abbaye royale de Fontevraud). Ils investiront les caves Ackerman à Saumur en mars, pour une ouverture officielle de leur œuvre au public le 4 avril.

© Chapuisat



Kevin Rouillard, né en 1989, est le lauréat 2018 du prix SAM pour l'art contemporain, créé en 2009 et doté de 20 000 €. L'artiste français partira au Mexique cette année réaliser son projet « Sa place est dans un musée ! », qui sera présenté au palais de Tokyo en 2020.

© Jean Picon

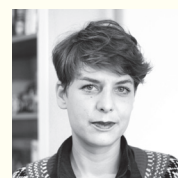


CHANGEMENT D'ORGANISME DE RECOUVREMENT

De la MDA/Agessa à l'URSSAF

Mathilde Ehret-Zoghi Directrice Maze Conseils,
agence spécialisée dans le conseil et la formation
des professionnels des arts visuels

En 2017, a été votée la loi pour le financement de la Sécurité sociale pour 2018¹, prévoyant une « modernisation » du régime de sécurité sociale des artistes-auteurs. Le 19 décembre 2018 paraissait le décret d'application. Alors, qu'est-ce qui change pour les artistes en 2019 ?



Au revoir la Maison des Artistes et l'Agessa, bonjour l'URSSAF-Limousin ?

C'est désormais l'URSSAF-Limousin qui a la difficile mission de recouvrer vos cotisations sociales. Ce que cela change pour vous ? Rien. Que vos cotisations sociales soient perçues par l'URSSAF ou par les associations qui en avaient l'agrément jusque-là, pas de bouleversement a priori. Pour les artistes déclarant en BNC, vous ferez votre première déclaration de revenus en ligne auprès de l'URSSAF en avril 2020, sur les revenus de 2019. La création d'un site internet dédié est en cours : www.artistes-auteurs.urssaf.fr. Pour les artistes déclarant en traitements et salaires, vous n'avez aucune démarche à effectuer, vos diffuseurs se chargent de verser vos cotisations auprès de l'URSSAF. La MDA et l'Agessa ne vont pas disparaître pour autant. Ces deux associations conservent des « missions d'affiliation et de contrôle du champ du régime »². Pour rappel, ce sont les activités que vous exercez qui définissent si vous relevez ou non du régime des artistes-auteurs. Elles sont agréées pour demander des « pièces justificatives » et solliciter l'avis d'une commission ad

hoc. Cette dernière est composée de représentants de l'État, des organismes professionnels (syndicats d'artistes-auteurs), de représentants des diffuseurs et éventuellement d'organismes de gestion collective. Leur avis doit être mentionné dans un délai de deux mois après l'immatriculation pour les artistes en BNC, et le versement de la première rémunération en droits d'auteur pour les déclarants en traitements et salaires. De surcroît, la MDA et l'Agessa voient leurs missions d'information des artistes-auteurs renforcées.

Gare au début d'activité !

Le montant de vos appels à cotisations trimestrielles est calculé sur la base de l'avant-dernière année. Or, lorsque vous débutez votre activité, ces revenus sont évidemment inconnus. Dans ce cas, le montant des versements trimestriels est calculé de façon « provisionnelle » sur une assiette forfaitaire correspondant à 600 Valeur horaire du SMIC (VHS)³ soit 6 018 € en 2019.

Vous devez demander, à titre dérogatoire, de cotiser sur une estimation de revenus artistiques de l'année en cours. Cette demande peut

être formulée au maximum 4 fois par an. Ce principe sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2020.

Assujetti/affilié : changer le sens mais garder le mot, à moins que ce ne soit l'inverse ?

Autre nouveauté de la réforme, l'affiliation de tous les artistes dès le premier euro perçu. Cela veut-il dire que vous, femmes artistes, qui prévoyez de faire un enfant, vous pourrez TOUTES bénéficier d'un congé maternité indemnisé ? Eh bien non, pas forcément.

Pour mieux comprendre les incidences, reprenons ce que signifiait, en 2018, l'affiliation au régime de sécurité sociale des artistes-auteurs. Nous sommes tous assujettis à cotisations sociales, dès le premier euro perçu, et sur chaque activité. C'est le fondement du principe de solidarité du régime social français. Par contre, pour valider des trimestres de retraite et bénéficier d'indemnités journalières lorsque vous tombez malade ou attendez un enfant (y compris dans le cas de l'adoption), il faut cotiser un minimum. Ce minimum correspond à 900 fois le SMIC⁴ horaire, c'est-à-dire 9 036 € en 2019. En résumé : vous

gagnez moins de 9 036 € de revenus par an, vous avez une prise en charge de vos frais médicaux, mais pas d'indemnisation journalière, et vous ne validez pas 4 trimestres de retraite par an. Vous dépassez ce seuil, vous pouvez bénéficier d'indemnités. Par exemple, pour un congé maternité, l'indemnité correspond à 657 €/mois⁵.

Ce qui change en 2019 ? Rien.

Certes, ceux qui déclaraient des revenus inférieurs au seuil seront eux aussi « affiliés », mais ils ne pourront bénéficier des indemnités que s'ils sur-cotisent. C'est-à-dire s'ils versent plus de cotisations sociales que la proportion obligatoire en fonction de leurs revenus réels. Par exemple, si vous déclarez un revenu de 2000€ en 2018, vous avez l'obligation de cotiser 395 €⁶. Pour bénéficier des indemnités journalières et valider les trimestres de retraite, vous devrez cotiser 1 757 €.

Alors pourquoi cette affiliation pour tous ? Et si cela était un tour de passe-passe ? Il permettrait, sans aveu de fautes (et donc condamnation et indemnisation), de garantir aux nombreux anciens assujettis de l'Agessa d'être enfin régularisés⁷.

Le précompte aux oubliettes ?

Tout d'abord, rappelons que le précompte des cotisations sociales (prélèvement à la source des cotisations sociales par les personnes qui rémunèrent les artistes-auteurs) est une obligation. La loi prévoit néanmoins d'être dispensé de cette obligation, sous certaines conditions.

Pour les artistes déclarant en BNC, qui vivent dans l'attente du Saint-Graal, le fameux formulaire S2062 dit « la dispense de précompte », quasi inexistant pour les auteurs relevant de l'Agessa, la quête est terminée. Dorénavant, il suffira de présenter la preuve de l'immatriculation de son entreprise pour être dispensé de précompte. Il

s'agit du certificat d'immatriculation auprès du Centre de formalité des entreprises. Et c'est une bonne chose ! Pour rappel, le prélèvement à la source des cotisations sociales est fait sur vos recettes, alors que vous devez cotiser sur votre revenu.

Pour ceux qui déclarent leurs droits d'auteurs en traitements et salaires, attention, dorénavant s'ajoute aux prélèvements la cotisation vieillesse plafonnée de 6,90 %.

Accessoires, complémentaires, environnantes : ces activités dont il faut taire le nom

Depuis 2011, une dérogation permettait aux artistes affilié(e)s de rattacher à leur régime principal de sécurité sociale des activités dites « accessoires ». Il s'agit notamment des ateliers effectués par l'artiste au sein d'établissements scolaire, pénitencier, hospitalier, de la participation à des rencontres publiques en lien avec le travail de l'artiste, etc. À l'origine de cette dérogation, un assujettissement complexe des revenus aux cotisations sociales : les activités mentionnées étaient rattachées au RSI et les activités artistiques au régime général. Mais, comme le nom l'indique, ces activités doivent rester accessoires à l'activité principale.

Notez que l'activité principale se définit non pas par le temps que vous y passez, ou l'importance symbolique que vous lui confiez, mais par le montant des revenus. Problème : nous ne pouvons ignorer que les institutions publiques, et les associations financées par ces institutions, sont plus promptes à rémunérer un atelier de création artistique que des droits d'auteurs.

Effet de la réforme : l'extension de la dérogation à tous les artistes. Il ne vous est ainsi plus demandé de justifier, au préalable, d'un montant minimum de revenus au titre de

vos activités artistiques. Où l'accessoire devient complémentaire.

Nous sommes nombreux à nous inquiéter de cette modification. Parce qu'il semble important de rappeler que l'environnement dans lequel se déroule la plupart de ces activités incite à les considérer comme des missions relevant d'un travail salarié. Le recours à la prestation (demander à l'artiste de « facturer » son intervention) est symptomatique d'un secteur de peu de moyens. Or, je rappelle qu'un artiste intervenant auprès de scolaires, par exemple, n'est pas protégé en cas d'accident du travail, n'a pas toujours pensé à assurer le matériel qu'il met à disposition, ne cotise pas pour le chômage.

D'autre part, la frontière entre artiste et animateur culturel semble se déliter et il n'est pas certain que cela soit au profit de la création artistique. ■

-
- 1 Loi n° 2017-1836 du 30 déc. 2017 de financement de la Sécurité sociale 2018.
 - 2 Décret n° 2018-1185 du 19 déc. 2018.
 - 3 Le taux horaire SMIC atteint 10,03 € bruts en 2019.
 - 4 Des négociations sont en cours pour abaisser ce seuil à 600 VHS. En effet, c'est à partir de ce seuil que les 4 trimestres de retraite sont validés, pourquoi donc le majorer pour les artistes-auteurs ?
 - 5 Montant calculé sur la base de 8 892 € de revenus.
 - 6 Taux de cotisation 2018 sur le revenu majoré de 15 %.
 - 7 Pour rappel, les artistes assujettis à l'Agessa n'étaient pas immatriculés auprès de cet organisme. De fait, l'Agessa ne leur fournissait pas de dispense de précompte, quand bien même ils déclaraient leurs revenus artistiques en BNC. L'incidence, c'est qu'en plus de cotiser sur une assiette surévaluée (cotisations sur les recettes et non les revenus), ces professionnels ne cotisaient pas pour la vieillesse de base.

J'ai mal à mon travail : *le secteur culturel* *en souffrance* Micha Ferrier-Barbut

Voilà bien un sujet épineux que celui de la souffrance au travail des employés culturels. Ou comment la culture, comme n'importe quel secteur, fait de ses « passionnés » des potentiels « burn-outés ». Sous la direction de Micha Ferrier-Barbut et Rébecca Shankland, l'ouvrage La Gestion des ressources humaines dans le secteur culturel aborde cette question sous forme de témoignages et de préconisations.

GENÈSE

« J'ai longtemps travaillé au sein de l'Observatoire national des politiques culturelles, où nous étai¹ confiée la direction des mémoires de gestion du master "direction de projets culturels" de Sciences-po Grenoble. Avec Xavier Dupuis, un des coauteurs de l'ouvrage, nous avons examiné sur plusieurs années des mémoires de stage d'étudiants effectués en entreprises culturelles. Nous y observions des éléments précis sur les budgets, la fréquentation, le public, les projets artistiques, etc. Mais très peu de choses sur les ressources humaines alors que ce poste pouvait consti-

plié... » On sentait qu'il y avait une vraie problématique à traiter. Notre ouvrage comporte des réflexions, des témoignages, des interviews ainsi que des préconisations, avec l'aide de scientifiques qui ont travaillé sur les nouvelles formes d'organisation de l'entreprise et du management, qui pourraient tout à fait être applicables dans le secteur culturel. La sortie de l'ouvrage il y a un an a suscité beaucoup d'intérêt auprès des professionnels, qui attendaient que l'on traite le sujet. Des choses avaient été faites auparavant, notamment par des universitaires qui abordaient ces questions-là, mais il n'y avait jamais eu d'étude globale, attachée à des solutions. Il fait figure de livre blanc sur la question. »

« Le principal problème du secteur vient de l'absence de gestion des ressources humaines et de vision RH dans les entreprises culturelles. »

tuer jusqu'à 70 % d'un budget. Lorsque nous posions des questions à ce sujet, nous obtenions très peu de réponses, souvent sous forme de commentaires du type : "La direction n'a pas voulu nous transmettre les éléments, c'est com-

A-FORMATION

« Le livre dresse un état des lieux. Il faut arrêter de dire que tout va bien alors que ce n'est pas le cas. Ceci se confirme à tous les niveaux, au niveau des établissements bien sûr, mais aussi des tutelles régionales, départementales des villes ou de l'État, et le constat est le même : nous sommes au bout d'un système. Le principal problème du secteur vient de l'absence de gestion des ressources humaines et de vision RH dans les entreprises culturelles. Le manque de formation en est probablement la cause première. La

plupart des responsables de structures, notamment les arts visuels, qu'ils soient universitaires ou artistes, sont nommés sur un projet artistique. C'est normal, c'est ce qui leur est demandé. Mais les conditions de développement de leur projet artistique sont mal pensées, notamment en termes de ressources humaines. La spécificité des entreprises culturelles repose sur la promotion de valeurs auprès des publics. Et lorsque les directions sont interpellées par leurs équipes quand elles ne respectent pas en interne ces valeurs, les responsables ont l'impression d'être remis en question sur ce qu'ils défendent démocratiquement ou politiquement. Alors qu'il ne s'agit pas de cela. Il s'agit d'utiliser des techniques managériales qui marchent extrêmement bien par ailleurs et qui sont à portée de main, mais qui ne sont pas déclinées dans l'entreprise culturelle par manque de formation, de connaissance, de savoir-faire, de curiosité sur ce qui se fait. On a des exemples dans tous les secteurs des arts. Il n'y a pas de vision managériale. Cela crée des crispations, de gros clivages sur le plan humain. Il est vrai qu'il faut une appétence pour ces sujets de management de personnes et les directeurs(riche)s ne sont pas nommé(e)s pour cela. Dans le spectacle, la question RH est plus ou moins abordée, via des petits modules au sein des masters. Dans les arts visuels, l'absence de formation au management est frappante. »

« L'absence de convention collective dans les arts visuels est un problème angulaire, c'est une différence importante avec les arts vivants. Elle a pour conséquence la création de flou propice à l'apparition de hiérarchies arbitraires. »

MANAGEMENT, CE GROS MOT ?

« Tout ce qui vient de l'entreprise est un peu un gros mot : l'efficacité, la rentabilité sont des mots qu'on ne peut pas prononcer. C'est pourquoi nous avons axé notre ouvrage sur le terme "entreprise culturelle", car ce sont des entreprises, même si elles existent par les financements publics. Quant au terme "management", il peut s'appliquer même sans diriger d'équipes importantes ; les responsables sont forcément des managers qui dirigent une structure. Il faut donc arrêter de se cacher derrière son petit doigt en affirmant : "nous faisons un autre métier...", "ça n'est pas la même chose dans la culture...". Du point de vue des ressources humaines, il n'y a pas de spécificité culturelle, le

droit est le même entre l'entreprise culturelle et le secteur marchand. Il y a évidemment des choses à adapter, des spécificités à respecter. Mais les qualités managériales s'apprennent et s'adressent à tout le monde. Elles devraient se décliner dans l'entreprise culturelle comme partout ailleurs. Si l'on prend l'exemple de l'économie sociale et solidaire, on voit un secteur qui a intégré ces questions tout en ayant un positionnement politique comparable à celui du secteur culturel, une même notion de service public, de valeurs autour de projets. Ils ont compris qu'ils étaient managers d'équipes, ce que la culture a du mal à admettre. Pour la génération qui arrive, la chose est plus admise, ça commence à bouger. »

LE NŒUD DU PROBLÈME

« L'absence de convention collective dans les arts visuels est un problème angulaire, c'est une différence importante avec les arts vivants. Elle a pour conséquence la création de flou propice à l'apparition de hiérarchies arbitraires. Même lorsque certaines structures se prévalent d'une organisation horizontale, celle-ci doit être extrêmement bien préparée. Car ce n'est pas parce que l'on se connaît et s'apprécie que c'est suffisant pour travailler de manière collective. Une réflexion doit être menée avec l'ensemble de l'équipe selon des techniques qui s'appuient sur des méthodes précises qui ont fait leurs preuves. Les directions ne passent manifestement pas assez de temps sur cet aspect, sur une organisation du travail qui pense ses travailleurs comme des acteurs au travail. »

« L'une des spécificités du secteur culturel est sa fragilité. Il fait partie des secteurs les plus attractifs du monde du travail. De ce fait, des employés culturels se taisent car ils ont conscience de pouvoir être instantanément remplacés. »

ATTRACTIVITÉ/FRAGILITÉ

« Dans la culture comme un peu partout, nous avons constaté beaucoup de souffrance. L'une des spécificités du secteur culturel est sa fragilité. Il fait partie des secteurs les plus attractifs du monde du travail. De ce fait, des employés culturels se taisent car ils ont conscience de pouvoir être instantanément remplacés. La peine qu'ils éprouvent à s'exprimer sur leur travail ■ ■ ■



engendre beaucoup de souffrance, ils se disent : "Nous avons déjà de la chance d'être là." Nous avons recueilli de nombreux témoignages en ce sens. Avec ce genre de discours, on imagine bien le dilemme : "Soit tu fais 80 heures par semaine, soit tu pars, car il y a des gens qui attendent derrière." Si je résume, le secteur culturel est un secteur qui reste attractif avec beaucoup de fragilité et de la souffrance mal prise en compte notamment sur le plan psychologique. Se savoir remplaçable rajoute à la difficulté pour se tourner vers un syndicat ou vers la médecine du travail. Cette dernière qui devrait être un prescripteur est pointée comme peu formée aux spécificités du secteur des arts en général. Nous avons constaté peu d'écoute sur le plan des dispositifs de prise en charge, car il y a peu de lisibilité. Alors que c'est un secteur qui représente entre 800 000 et 1 million d'emplois selon les sources. C'est beaucoup ! Nous avons l'impression que les dispositifs d'accompagnement n'ont pas suivi et ont accumulé du retard. »

« Il y a souvent un décalage entre l'ambition des projets d'une structure et les moyens humains mis à disposition. Nous avons reçu des témoignages extrêmement sensés demandant aux pouvoirs publics de prendre la mesure de ce décalage et des conséquences psychosociales que cela induit. »

PRÉCONISATIONS

« Il y a souvent un décalage entre l'ambition des projets d'une structure et les moyens humains mis à disposition. Nous avons reçu des témoignages extrêmement sensés demandant aux pouvoirs publics de prendre la mesure de ce décalage et des conséquences psychosociales que cela induit. La souffrance coûte très cher à l'entreprise culturelle. Cela coûte dans le pire des cas des procès aux prud'hommes, et dans le meilleur, des ruptures conventionnelles. L'absence de vision managériale engendre des départs, des turn-overs, qui représentent beaucoup d'argent (jusqu'à 60 000 € par an pour une structure qui a témoigné dans l'ouvrage.) L'équation est vraiment très simple : si cet argent était dépensé en formation managériale, en formations d'équipes, on parviendrait à faire diminuer la

judiciarisation des questions humaines au bénéfice du projet artistique. On préconise une canalisation des moyens financiers au bénéfice d'une vision plus humaniste de l'entreprise culturelle.

Le développement du secteur culturel a engendré une montée des fonctions supports* et des nouveaux métiers. La croissance de l'emploi culturel a bénéficié aux fonctions intermédiaires. Il y a une demande bureaucratique importante du côté des collectivités qui devient ingérable. Sachant que les objectifs peuvent être différents d'une collectivité à l'autre, les porteurs de projets se voient contraints de remanier leur projet, ce qui représente un travail considérable. Il y a probablement quelque chose à faire du côté des tutelles, de l'ordre d'une simplification, d'une rationalisation des démarches, que pointent tous les secteurs artistiques.

« La question de la mobilité est un sujet sensible : si l'on ne peut pas progresser dans la structure, il faut se donner les moyens d'accompagner les parcours autrement, différemment. »

Nous avons également beaucoup travaillé sur la transition des structures telles qu'elles sont actuellement, c'est-à-dire "top down", pour proposer des organisations plus horizontales, qui intégraient l'élaboration de démarches "qualité de vie au travail" – QVT. Cet outil d'amélioration de la vie au travail se construit en concertation avec l'ensemble des équipes d'une structure. De même que pour une démarche de prévention des "risques psychosociaux" – RPS –, ces démarches doivent émaner de la direction. Cela ne fonctionne pas sans son implication, il faut qu'elle en soit convaincue et s'en saisisse. Les démarches QVT et RPS devraient être obligatoires partout et figurer dans les attributions de financements publics. Les financeurs publics devraient intégrer à l'avenir ces points dans leurs conventions. Des conseils existent sur la manière d'engager une démarche QVT/RPS qui permettent d'en définir les étapes. Qu'est-ce que la qualité de vie au travail dans une galerie ou un centre d'art ? Que privilégie-t-on ? Qui sont les acteurs impliqués ? Vers quels objectifs ? Il faut aborder la sécurisation au travail selon les métiers. Vers quoi

a-t-on envie d'aller ? Comment peut-on progresser dans l'entreprise ? Est-ce possible ? La question de la mobilité est un sujet sensible : si l'on ne peut pas progresser dans la structure, il faut se donner les moyens d'accompagner les parcours autrement, différemment.

« Le secteur a besoin de beaucoup de transparence sur les modalités de travail. Ces choses prennent du temps à définir, et les fédérations et les syndicats doivent également être porteurs de ce genre de démarches. »

La qualité de vie au travail induit la mobilisation et l'engagement de tous. Être mobilisé ne sous-entend pas travailler comme un esclave. Être mobilisé sur un projet, c'est travailler de manière impliquée, mais dans un cadre délimité. Comment paie-t-on les heures supplémentaires dans l'entreprise culturelle ? Ces choses-là sont extrêmement floues. La qualité de vie au travail commence par la constitution d'une charte qui implique tous les salariés et à laquelle tout le monde adhère en toute connaissance de cause. C'est se donner les moyens de réfléchir collectivement sur "comment bien travailler ensemble". Le secteur a besoin de beaucoup de transparence sur les modalités de travail. Ces choses prennent du temps à définir, et les fédérations et les syndicats doivent également être porteurs de ce genre de démarches. » ■

* Par « fonctions supports », on entend l'ensemble des activités de gestion qui ne constituent pas le cœur de métier de l'entreprise.



Après un parcours en sociologie, sociologie clinique, science politique et management, Micha Ferrier-Barbut a occupé différents postes en équipes de direction d'entreprises culturelles publiques et privées. Secrétaire générale de l'Observatoire des

politiques culturelles pendant plusieurs années, elle a contribué à de nombreux travaux dans le champ culturel et a publié un ouvrage sur les modes de gestion. Aujourd'hui conseil en management, ses interventions et accompagnements sont centrés sur le management et le bien-être au travail dans l'entreprise culturelle. Avec une équipe pluridisciplinaire, elle œuvre à la mise en place d'un Observatoire de la QVT dans le secteur de la culture.



La Gestion des ressources humaines dans le secteur culturel, nov. 2017. Dossier d'experts n° 820. Territorial éditions. 116 pages

Sous la direction de Micha Ferrier-Barbut et Rebecca Shankland. Contributeurs : Xavier Dupuis, Thierry Nadisic et Hélène Picard. Illustration : Matthieu Méron.

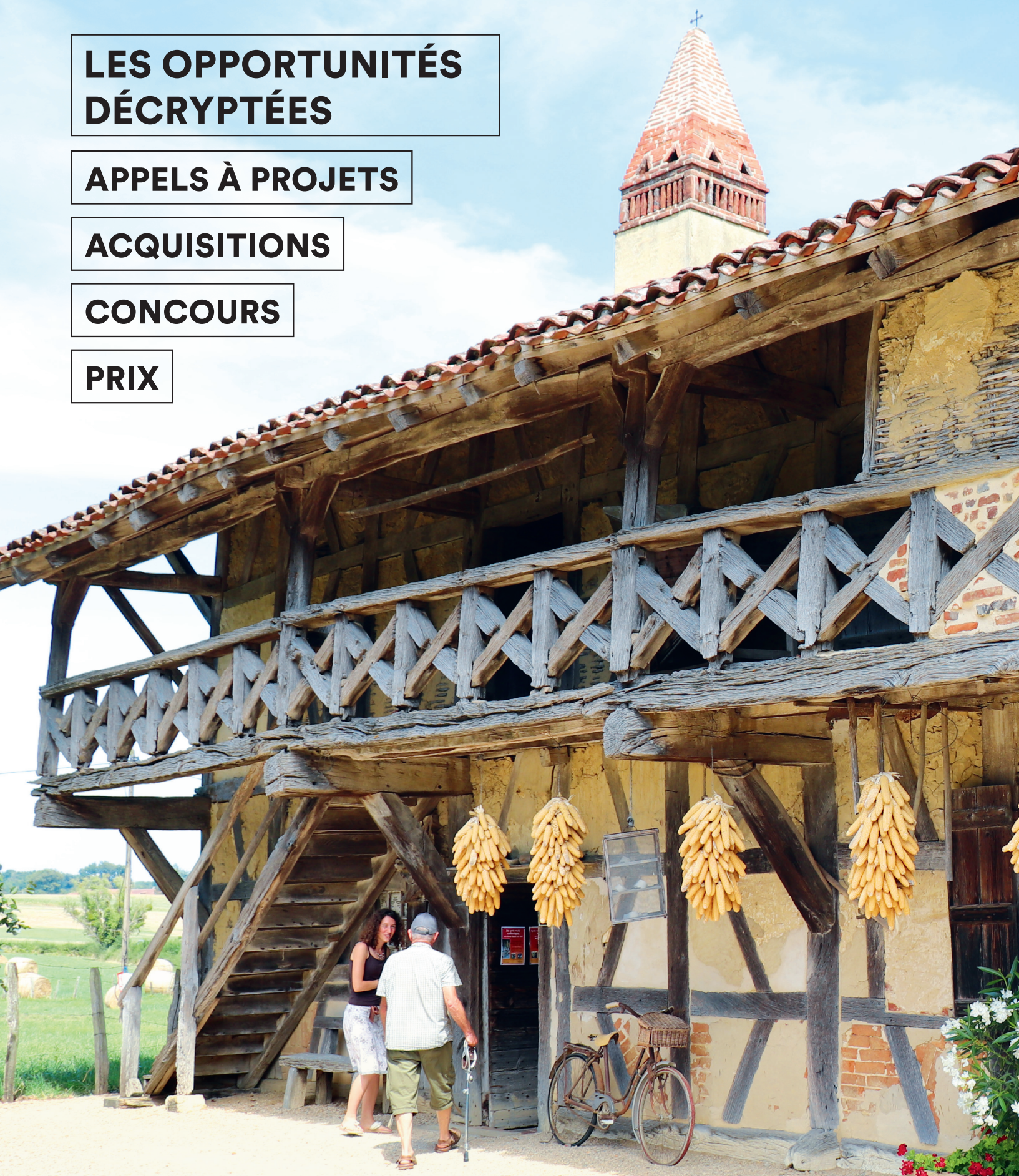
**LES OPPORTUNITÉS
DÉCRYPTÉES**

APPELS À PROJETS

ACQUISITIONS

CONCOURS

PRIX



**Plus d'opportunités
sur www.bnn-mapra-art.org.**

Le Bloc-Notes Numérique édité par la Maison des Arts
Plastiques et Visuels Auvergne Rhône-Alpes (MAPRAA)
recense en permanence environ 400 opportunités.



Ferme musée à Saint-Trivier de Courtes

Dotation :
8 000 €

Profil visé :
Tous

Date limite :
28 février 2019

Médium :
Installation, sculpture

Une œuvre dans l'espace public

QUARTIER D'ENCAGNANE, AIX-EN-PROVENCE

LES INFOS ART INSIDER : Cet appel à candidature s'inscrit dans le cadre du projet culturel participatif « L'art et vous » porté depuis 2017 par le centre social et culturel La Provence, consistant à faire intervenir des artistes dans un quartier prioritaire d'Aix-en-Provence. L'œuvre de la ou du candidat retenu, sélectionné(e) par un comité constitué d'une quinzaine d'habitants, d'enfants et d'adolescents ainsi que de 2 ou 3 représentants d'associations locales – après une présélection par le centre culturel et le bailleur social – rejoindra les quatre autres œuvres réalisées les années précédentes. Son support reste identique : une logette

« L'œuvre doit pouvoir témoigner du travail avec les habitants et de l'identité du quartier. »

d'ordures ménagères du quartier, utilisée cette fois comme socle de l'œuvre et plus seulement comme zone à peindre. « Une intervention sur les murs est toujours possible mais elle doit permettre de porter un regard vers la production installée sur la logette elle-même, qui doit être le cœur de la proposition », indique Julien Vincent, le chargé de projets culturels du centre La Provence. « La construction de l'œuvre sera progressive, fonction des échanges avec les habitants, qui prendront la forme qu'aura choisi l'artiste – débat, performance participative, marche, etc. La phase de recherche est importante dans le projet. L'objectif est que les habitants puissent avoir accès à cette démarche de recherche artistique. Sans pour autant qu'une intégration plastique de leur part soit demandée. L'œuvre finale

doit pouvoir témoigner du travail avec les habitants et traduire l'identité du quartier », conclut-il. Une proposition finalisée dès la candidature serait ainsi hors de propos. Le professionnalisme du dossier et sa clarté, la capacité à transmettre clairement et simplement son projet et ses motivations, l'humanité et la pédagogie des candidats seront des critères déterminants dans l'étude des candidatures.



Lauréat 2017 : Thomas Rebischung

Extrait du communiqué :

Le projet « L'art et vous » propose, chaque année depuis 2017, à un artiste de venir à la rencontre des habitants et de créer une œuvre urbaine avec eux. Ces rencontres prennent des

formes différentes définies directement entre l'artiste et le chargé de projet : rencontres de rue, présentations dans les écoles, ateliers de création, performances...

Ex-lauréats : Thomas Rebischung (2017), RUSS (2018).

Dotation :
5 000 €

Profil visé :
Tous

Médium :
Tous

Date limite :
1^{er} mars

Une résidence de création et d'exposition

LA MAISON DE LA FONTAINE, VILLE DE BREST

LES INFOS ART INSIDER : L'objet de cet appel est la réalisation d'une œuvre plastique, version contemporaine du Canot de l'Empereur, un ouvrage d'apparat commandé auprès d'artistes et d'artisans d'art du XIX^e, présenté au musée de la Marine à Paris à partir de 1945 et restauré au début des années 2000. À l'occasion de son retour à Brest et de son installation définitive dans l'Atelier des Capucins en 2019, les artistes sont invités à s'emparer librement de l'objet et de son histoire, dans tous les formes et les matériaux qu'ils souhaitent, dans le seul respect des espaces et des contraintes de son lieu d'accueil, la Maison de la fontaine, vestige du vieux Brest devenu lieu d'expositions et de rencontres avec les artistes.

« Réancrer l'objet dans son siècle »

« Réancrer l'objet dans son siècle est l'objectif de ce projet. Cela participe de l'esprit brestois de réappropriation de l'histoire », explique Aurélia Aubaud, cheffe de projets Arts plastiques à la Direction culture animation patrimoines de Brest Métropole. « Relier l'art, le passé et le futur, créer du lien entre une œuvre et ses publics nous importe. Chacun a sa chance, pourvu que la bonne idée soit là et que le récit soit construit. Nous attendons d'être surpris. » L'artiste sera choisi par un jury composé d'une demi-douzaine de

membres (élu de la culture de la Ville de Brest, représentant de l'association Documents d'artistes, de la galerie de l'Université, des beaux-arts ; acteurs du quartier, artistes, citoyens...) en fonction de son parcours, de la pertinence de sa proposition et de son adéquation avec l'histoire du Canot et du projet de la Maison de la fontaine en général.



Le Canot de l'Empereur dans l'Atelier des Capucins à Brest. Maquette réalisée par le cabinet d'architecture Le Conte Noiro

Extrait du communiqué :

L'appel à projet a pour objet la conception d'une œuvre d'art plastique destinée à être exposée à la Maison de la fontaine. Ladite œuvre sera rendue visible au public à partir d'octobre 2019 et pour une durée d'un mois. Sa réalisation s'élaborera

dans le cadre d'une résidence de 3 semaines minimum et dont les dates resteront à définir. La conception de l'œuvre devra être accompagnée d'un récit qui puisse être transmis aux publics.

Dotation :
Entre 50 000 et 60 000 €

Profil visé :
Collectif d'artistes

Médium :
Tous

Date limite :
28 février 2019

Résidence mission en milieu rural

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION,
GRAND BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

LES INFOS ART INSIDER : Suite à la nouvelle orientation de cette résidence artistique et culturelle aujourd'hui destinée aux arts visuels (précédents projets orientés arts vivants), le présent appel s'adresse à un collectif d'artistes qui devra construire un projet culturel transversal, associant des pratiques artistiques et numériques avec les habitants (sans que la finalité ne soit la création d'une œuvre à l'issue de la résidence). Les deux premières semaines de cette résidence mission, fractionnées en mai, juin et septembre 2019, seront dédiées à la présentation du travail et la prise en compte de tous les tenants et aboutissants qu'induit

« prendre en compte les caractéristiques spécifiques de ce territoire »

la résidence, qui intégrera les habitants de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. « La ou le candidat doit prendre en compte les caractéristiques spécifiques de ce territoire, qui est très rural et agricole. Il faut anticiper et s'adapter à une population mixte, globalement rurale donc, mais qui peut également rassembler des gens très pointus, ayant une connaissance des disciplines artistiques et scientifiques. Il faut que la proposition artistique

s'adapte réellement à ce territoire », souligne Bérangère Bulin, chargée de mission culture au Pôle territorial Val de Vermon. La période de réalisation du projet s'étend sur 8 semaines de coréalisation avec les habitants, fractionnées d'octobre 2019 à mai 2020. Il est à noter que cette résidence mission nécessite une grande mobilité, donc une autonomie totale pour se déplacer (permis B pour au moins un des membres du collectif).



Ferme-musée à Saint-Trivier de Courtes

Extrait du communiqué :

Cette résidence mission confie à un collectif d'artistes un projet culturel transversal associant des pratiques artistiques et numériques avec les habitants, sans enjeu de production

personnelle ou de commande d'œuvres comme dans une résidence de création.

Ex-lauréats : Turak théâtre (spectacle vivant) et Pétrek (chant)

Date limite :
14 mars
2019

Médium :
Tous

Dotation : 1 500 € bruts + budget de production de 900 € minimum + hébergement + repas (à hauteur de 400 €) + prise en charge d'un AR du domicile au lieu de résidence + mise à disposition d'un atelier (pour une résidence d'un mois plein, en juin, juillet ou septembre)

Appel à projet / résidence de création dans les Hauts-de-France

GRUPE A – COOPÉRATIVE CULTURELLE, ROUBAIX, TOURCOING, WATTRELOS

LES INFOS ART INSIDER : Dans le cadre de la 4^e édition du programme de résidence « Regards d'artistes sur l'Union » (R.A.U #4), cet appel à projet / résidence porté par l'association lilloise Groupe A – Coopérative culturelle, s'adresse à un(e) artiste intéressé(e) par les enjeux de la réhabilitation urbaine, ainsi que les thématiques qui y sont liées : l'eau, traitement des eaux, circulations des fluides, revalorisation des déchets de construction, espace transitoire, écologie, écosystème, traitement des terres polluées. En plus de ces pistes de réflexion, il s'agira pour l'artiste d'ancrer son projet sur l'un des deux territoires concernés par cet appel : le quadrilatère des piscines à Tourcoing, et le centre-ville de Wattrelos et l'entrée du parc du Lion. Il est vivement conseillé aux candidats de faire des recherches au préalable quant aux zones des chantiers concernés.

« Une bonne compréhension de la réhabilitation et ses enjeux. »

« La qualité artistique des travaux antérieurs, le parcours professionnel du candidat, l'adéquation de son travail avec les thèmes proposés (réhabilitation urbaine de manière générale) et une bonne compréhension de la réhabilitation en cours sur le quartier de l'Union et alentours par la SEM-

Ville renouvelée », confie Pascal Marquilly, artiste et commissaire d'exposition, seront les critères principaux du comité de sélection pour cette résidence, à l'issue de laquelle une œuvre sera produite et exposée dans une exposition collective, sous le commissariat de Pascal Marquilly et Luiz Gustavo Carvalho.



Matthieu Husser, *Sans titre* (La Lainière de Roubaix), 2018, 90×150×50 cm polystyrène extrudé, crépi, béton décoratif, peinture acrylique – à l'écoquartier de l'Union.

Profil visé :

Artistes professionnels, toutes nationalités, sans limite d'âge

Extrait du communiqué :

« Regards d'artistes sur l'Union » est un programme de résidence amorcé en 2015, fruit d'une collaboration entre la SEM-Ville Renouvelée – aménageur de l'Union et le Groupe A – Coopérative culturelle. Les deux structures se sont associées pour développer des actions culturelles inscrites

dans le quartier autour des problématiques de la rénovation urbaine, la réhabilitation industrielle, la destruction, la reconstruction, la ville, l'écologie, l'architecture, l'urbanisme, la mémoire des lieux, l'art urbain, le design, les écoquartiers.

Ex-lauréats :

Rodolphe Collange, Gregory Grincourt, Matthieu Husser, François Lewyllie, Gaëlle Lucas, Gwendal le Bihan et Édouard Danais, Ana Alves

L'AGENDA

des appels à projets, colloques, formations et événements à venir

envoyez-nous vos programmes et infos
à l'attention des acteurs de l'art à : redaction@artinsider.fr

Europe

PRIX

Prix Anna-Morettini 2019

Paris / Florence

Le prix Anna-Morettini est décerné par un jury de personnalités du monde de l'art et de la culture, afin de distinguer le travail d'un artiste dont l'œuvre témoigne d'une véritable recherche et d'un regard sur Florence, la Renaissance florentine et les interrogations que l'on peut retrouver dans l'art contemporain. Conditions : – Avoir un lien intellectuel et artistique fort avec la ville de Florence, qui propose une interprétation, une œuvre ou un regard sur un thème de la Renaissance florentine vus avec un prisme contemporain – Les candidats devront être présentés par une ou plusieurs galeries ou avoir exposé au moins une fois leur travail dans les locaux d'une institution culturelle – Le vainqueur recevra un prix de 20 000 € et son travail sera exposé à Paris ou à Florence – Le vainqueur s'engage à adhérer pour quatre ans minimum après la remise du prix à l'Association Anna Morettini – Le vainqueur s'engage à réaliser l'œuvre dans l'année qui suit l'obtention du prix et à informer du calendrier des différentes étapes de réalisation.

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**

Contact & infos :
contact@prixannamorettini.com
www.prixannamorettini.com

RÉSIDENCE

Résidence arts visuels en Irlande

Artlink / Fort Dunree, Donegal, Irlande

La résidence est ouverte à des artistes professionnel(le)s travaillant la sculpture, la photographie, la peinture, l'installation et la vidéo – Les dates de résidences sont entre avril et décembre 2019 pour une durée de 2 à 4 semaines – Pendant la résidence, les artistes développent une nouvelle production ou de nouvelles propositions basées sur un site localisé, en lien avec les artistes locaux et les membres de Artlink. Cette collaboration pourra se concrétiser par des présentations de travaux, des workshops, des visites ou d'autres événements – Bourse de résidence : 6 500 € / Cette somme couvre l'ensemble des frais de transport aériens, hébergement, transport sur place, matériels, dépenses sur place et honoraires.

► **Date limite de candidature : 14/02/2019**

Contact : info@artlink.ie
www.artlink.ie

France entière

APPEL À CANDIDATURE

Appel à projet Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs

Cet appel à projet s'adresse aux amateurs qui font le choix de se regrouper pour développer leur pratique de façon plus autonome et aller ainsi au-delà d'une participation à un cours, un stage ou des ateliers. Ils s'engagent ainsi dans une aventure différente, dans un projet collectif au sein duquel leurs choix et leur démarche artistique s'affirment et évoluent. Pour cela, les groupes (au moins quatre personnes) travailleront leur projet artistique avec un artiste ou un professionnel de la culture confirmé. Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement par les fédérations nationales partenaires et par la direction régionale des affaires culturelles de leur territoire.

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**

Contact & infos :
feica.dgca@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Appel-a-candidatures-et-a-projets/Appel-a-projets-Fonds-d-encouragement-aux-initiatives-artistiques-et-culturelles-des-amateurs



La Maison des Artistes assure simultanément la gestion du régime obligatoire des artistes des arts visuels, et propose à travers son association un ensemble de services spécialisés, d'avantages tarifaires et de solutions professionnelles.

www.lamaisondesartistes.fr

PRIX

Prix de dessin Pierre-David-Weill – Académie des beaux-arts 2019 Paris

Le prix de dessin Pierre-David-Weill – Académie des beaux-arts est un concours ouvert aux artistes de moins de 40 ans. Les artistes français et étrangers (résidant en France depuis au moins six mois) peuvent y participer – Dotation du concours : premier prix de 8 000 € ; deuxième prix de 4 000 € ; troisième prix de 2 000 € – L'exposition des œuvres retenues par le jury aura lieu du 28 mars au 13 avril 2019 à la Cité internationale des arts à Paris.

► **Date limite de candidature : 19/02/2019**

Infos : www.academie-des-beaux-arts.fr

Auvergne- Rhône- Alpes

CONFÉRENCE

L'art, quels effets sur le cerveau ?

Lyon

Par Suliann Ben Hamed, directrice de recherche CNRS, université Lyon 1, et Muriel Charrière, médiatrice culturelle, musée des Beaux-Arts de Lyon : conférence mercredi 3 avril 2019 à 18h30.

03/04/2019

Musée des Beaux-Arts de Lyon

RÉSIDENCE

Résidence artistique le Rize

Villeurbanne

Espace culturel original qui a fêté ses 10 ans en 2018, le Rize a pour vocation de transmettre un récit partagé de Villeurbanne, construit à plusieurs voix à partir des archives, du territoire, des mémoires des habitants et des travaux de chercheurs associés – Le sujet traité dans le cadre de la résidence artistique sera en lien avec les thématiques pérennes du Rize : Villeurbanne, la culture ouvrière, l'immigration – Champs artistiques : installations, théâtre, écriture, littérature, danse, musique, arts de la rue, arts plastiques, arts visuels, arts numériques, architecture, design – Budget entre 15 000 et 18 000 € TTC (frais de résidence, frais de déplacement, d'hébergement et repas) – Le mélange des genres entre pratiques artistiques au sens large et valorisation du territoire est envisagé dans la perspective de propositions originales, inventives, ludiques, participatives/inclusives et dans l'optique de permettre des échanges entre des populations diversifiées.

► **Date limite de candidature : 15/02/2019**

Contact & Infos :
geraldine.huet@mairie-villeurbanne.fr
www.lerize.villeurbanne.fr

ÉVÈNEMENT

Dzing Dzing colloque jeunes chercheurs en design Saint-Étienne

Le ministère de la Culture et la Biennale internationale design de Saint-Étienne vous offrent l'opportunité de prendre la parole lors du colloque Dzing Dzing organisé le 2 avril à Saint-Étienne – Les 12 pitches retenus par le comité d'organisation seront présentés dans le cadre de la session « Ce qui me-you-nous préoccupe ». Cet appel s'adresse : aux jeunes chercheurs des écoles supérieures d'art et design (sans limite d'âge), aux étudiants en DSRD (Diplôme supérieur de recherche en design) ou DSRA (Diplôme supérieur de recherche en art), aux doctorants des écoles supérieures d'art et design, aux post-diplômés des écoles supérieures d'art et design.

15/02/2019

Contact & infos :
DzingDzing.BID2019@esadse.fr
www.esadse.fr

PRIX

Prix Jacques-Bonnaival de la recherche en design / ESAD Saint-Étienne Saint-Étienne

L'école supérieure d'art et design de Saint-Étienne/Cité du design va décerner le 23 mars 2019 le premier « prix Jacques-Bonnaival » de la recherche en design financé par la ville de Saint-Étienne. Ce prix vise à soutenir un(e) jeune chercheur(se) en design et à lui offrir la possibilité de développer un projet à Saint-Étienne en bénéficiant de l'ensemble des ressources de la Cité du design – Les thèmes de recherche : « Le design des instances de représentation politique » ; « Design à l'ère anthropocène » ; sujet libre – Prix : une résidence de 3 mois à la Cité du design avec accès à toutes les ressources (matériaux, ateliers, médiathèque, etc.) + la possibilité de mener une/des expérimentation/s sur le territoire stéphanois + la possibilité de voir le travail de recherche exposé lors de la Biennale internationale design Saint-Étienne 2021 + une bourse de 5 000 € (au titre des honoraires du lauréat) + une bourse de 5 000 € destinée au prototypage du projet.

► **Date limite de candidature : 20/02/2019**

Contact & infos :
prixbonnaval@citedudesign.com
www.esadse.fr

Bourgogne-Franche-Comté

PRIX

Prix Zervos Vézelay

Le prix Zervos – Bourgogne-Franche-Comté est organisé tous les deux ans par l'association « Fondation Christian & Yvonne Zervos » à Vézelay. Il est décerné par un jury indépendant à un(e) artiste plasticien(ne) – Dotation : 4 500 € versés directement au lauréat par le Conseil régional pour une résidence de 8 à 14 semaines (entre mai et septembre) dans un atelier individuel avec logement, installé dans la propriété de La Goulotte située à 3 km de Vézelay (Yonne). (NB : sur place un véhicule est nécessaire pour les déplacements) + une exposition du lauréat, éventuellement accompagnée d'un catalogue, organisée l'été suivant, par l'association « Fondation Christian & Yvonne Zervos » dans la maison de La Goulotte – Prix biennal réservé aux artistes sans limite d'âge, de toute nationalité, maîtrisant la langue française.

► **Date limite de candidature : 10/03/2019**

Contact & infos :
fondation.zervos@wanadoo.fr
www.fondationzervos.com

APPEL À CANDIDATURE

9^e Biennale des arts plastiques de Besançon Besançon

La Biennale des arts plastiques de Besançon s'affirme comme un événement culturel majeur à l'échelle de la région – Ouverte aux plasticiens (peintres, sculpteurs, illustrateurs et photographes) de plus de 18 ans – Emplacement individuel de 4 x 3 m, avec de plus grandes surfaces proposées prioritairement aux sculpteurs et plasticiens – Présence effective de l'artiste requise durant la durée de l'exposition – Aucune vente d'œuvres n'est autorisée sur le site pendant la durée de l'exposition – Droit de participation de 50 €.

► **Date limite de candidature : 16/02/2019**

Contact & infos :
pictura.asso@gmail.com
www.association-pictura.fr

Bretagne

FORMATION

Techniques de la sérigraphie Rennes

Formations professionnelles continues – L'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnel(le)s de l'art, enseignant(e)s et animateur(ice)s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. > Techniques de la sérigraphie – Rennes, 17-18-19 avril 2019. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB.

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formations
Frédérique Calvez
Chargée de développement Mission formation continue
Tél. : 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Techniques de l'aquarelle Quimper

Formations professionnelles continues – L'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnel(le)s de l'art, enseignant(e)s et animateur(ice)s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. > Peinture-texture / la technique de l'aquarelle – Quimper, 8-9-10 avril 2019. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB.

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formations
Frédérique Calvez
Chargée de développement Mission formation continue
Tél. : 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Design 3D Brest

Formations professionnelles continues – L'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnel(le)s de l'art, enseignant(e)s et animateur(ice)s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. > Design 3D : Comment choisir le logiciel adapté à sa pratique – Brest, 18 au 22 février 2019. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB.

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formations
Frédérique Calvez
Chargée de développement Mission formation continue
Tél. : 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Design graphique-InDesign Rennes

Formations professionnelles continues – L'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnel(le)s de l'art, enseignant(e)s et animateur(ice)s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. > Design graphique : De la conception au BAT avec InDesign – Rennes, 19 au 22 février 2019. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB.

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formations
Frédérique Calvez
Chargée de développement Mission formation continue
Tél. : 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Technique de lithographie
Quimper

Formations professionnelles continues – L'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnel(le)s de l'art, enseignant(e)s et animateur(rice)s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. >Techniques d'impression en lithographie – Quimper, 19 au 22 février 2019. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB.

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formations
Frédérique Calvez
Chargée de développement Mission formation continue
Tél. : 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Technique de photographie numérique
Lorient

Formations professionnelles continues – L'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnel(le)s de l'art, enseignant(e)s et animateur(rice)s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. > Pratiques et techniques de la photographie numérique – Lorient, 11 au 16 avril 2019. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB.

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formations
Frédérique Calvez
Chargée de développement Mission formation continue
Tél. : 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Animer un atelier artistique entre Art & Soins
Lorient

Formations professionnelles continues – L'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnel(le)s de l'art, enseignant(e)s et animateur(rice)s pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art. > Animer un atelier artistique entre art & soins – Lorient, les 11-12 et 15-16 avril 2019. Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB.

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formations
Frédérique Calvez
Chargée de développement Mission formation continue
Tél. : 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

FORMATION

Connaître le cadre social et fiscal de l'artiste-auteur / 40mcube
Rennes

Comment faire une facture conforme ? Est-ce que je paie des cotisations sociales sur mes remboursements de frais ? Est-ce que je peux déduire le loyer de mon atelier ? À quoi dois-je faire attention lorsque je vends une œuvre ou cède mes droits d'auteurs ? Afin de sécuriser, pérenniser et défendre son activité professionnelle, un artiste-auteur doit connaître et maîtriser son régime. Sans donner de recettes toutes faites, cette formation vous permettra d'être en capacité de comprendre l'environnement administratif de votre profession et d'acquiescer des outils de gestion. 25 et 26 mars 2019. Organisé par 40mcube. À destination des artistes. Sur inscription. Plus d'infos en ligne sur le site de 40mcube.

Marion Resemann
formation@40mcube.org – 02 90 09 64 11

FORMATION

Animer un atelier artistique entre art & soins
Lorient

Intervenante : Nathalie Guevel – Organisée par l'EESAB de Lorient – Du 11 au 15 avril 2019 – Découvrir et utiliser des outils et méthodes simples qui permettent d'animer un atelier de peinture entre art & soins auprès de personnes en situation de fragilité psychique et perte d'autonomie.

Tarifs & infos :
Frédérique Calvez 06 85 27 22 62
frederique.calvez@eesab.fr

APPEL À CANDIDATURE

Appel à projet les Ribin' de l'Imaginaire, des sentiers de légendes.
Lesneven-Côte des Légendes

La communauté Lesneven-Côte des Légendes (29) a pris la décision d'inscrire la valorisation de l'univers lié au légendaire dans son projet de territoire 2015-2020. Un des volets de ce projet de territoire consiste à créer un parcours associant nature, art et imaginaire. En juin 2019, les premières pierres de Ribin' de l'Imaginaire seront posées grâce à l'installation de 2 œuvres aux abords des chemins de randonnée du territoire. L'appel à projet est lancé en direction des artistes toutes disciplines artistiques confondues (land art, art contemporain, architecte/designer, graffeur) pour la création de 2 œuvres pour un budget de 6 500 € chacune. Le seul impératif/fil rouge imposé à l'artiste est que le propos artistique de l'installation entre en résonance avec la thématique des légendes et de l'imaginaire attachée au lieu d'implantation et précisée dans l'appel à projet – Les artistes disposeront de 12 jours de résidence sur le territoire pour créer une installation à même d'illustrer le lien fort qui existe entre le territoire, les légendes et plus globalement l'imaginaire.

► **Date limite de candidature : 10/02/2019**

Contact & infos :
jessica.marrec@lesneven-cotedeslegendes.fr
Jessica Marrec
02 29 61 13 60

RÉSIDENCE

Appel à résidence de création 2019-2020 : L'aparté
Rennes

Lieu de résidence et d'exposition, L'aparté permet aux artistes d'y poursuivre leurs recherches et d'y proposer des projets d'exposition originaux qui peuvent donner lieu à une édition. La création d'une œuvre ou plusieurs œuvres originales est le point d'orgue des résidences de L'aparté – Mise à disposition d'un appartement et d'un atelier (durée 1 mois) + bourse artistique de 1 500 € – Résidence ouverte à un(e) artiste plasticien(ne) professionnel(le) ou collectif d'artistes pouvant témoigner d'une expérience artistique solide.

► **Date limite de candidature : 15/03/2019**

Contact : Eloïse Krause et Sophie Marrey
culture@montfortcommunaute.bzh
02 99 09 77 29

CONFÉRENCE

François Azambourg : designer
Brest

Cycle de conférence de l'EESAB.

François Azambourg explore le potentiel expressif des procédés de fabrication et de mise en forme des matériaux, qu'ils soient industriels ou artisanaux, novateurs ou traditionnels. Issu d'une formation en électrotechnique puis aux beaux-arts et à l'ENSAAMA Olivier-de-Serres, le designer engage sa pratique dans des situations de recherche et consacre son travail à l'alliance des techniques et de l'art, propre aux arts appliqués, dans un souci constant d'économie de moyens et de légèreté. Si sa production se concentre principalement sur la création de mobilier et de luminaire, François Azambourg compose également des scénographies et décors de théâtre, des aménagements urbains et d'intérieurs pour des municipalités, hôtels et particuliers. Son travail a fait l'objet de nombreuses expositions, notamment à la Festhalle Francfort, au Salon du mobilier de Milan, Maison & Objet, Designer's Days, au musée des Arts décoratifs, à la Villa Noailles, au Palais de Tokyo ou encore au Centre Pompidou. Ses créations ont intégré les collections du FNAC, du musée des Arts décoratifs de Paris et du Centre Pompidou. François Azambourg enseigne depuis 20 ans son approche du design, d'abord à l'École Boule, à Camondo (les Arts décoratifs) et aujourd'hui à l'ENSCI – les Ateliers.

13/02/2019

Contact & infos :
contact.rennes@eesab.fr / www.eesab.fr

CONFÉRENCE

Bold design : agence de design
Rennes

Cycle de conférence de l'EESAB.

Bold est une agence de design et scénographie créée par William Boujon et Julien Benayoun en 2008. L'agence pense le projet dans sa globalité, plaçant l'expérience utilisateur au cœur de ses réflexions. William et Julien s'inspirent des derniers développements technologiques, des sciences et des arts pour imaginer leurs objets ou leurs espaces. Cette approche leur permet de collaborer avec des structures comme Le Laboratoire, Paris / Cambridge, le MIT Media Lab, Yves Saint Laurent, Nelly Rodi, Paris Design Week, etc. Bold design est également un laboratoire de recherche autour des nouveaux usages et interroge les techniques traditionnelles et les technologies numériques. Depuis leur collaboration en 2015 avec Dood Studio (concepteurs et fabricants d'imprimantes 3D), Bold développe de nombreux projets autour de l'impression 3D pour Habitat, le Centre Pompidou, Aybar Gallery Miami... William et Julien mènent en parallèle de nombreux workshops autour du design d'interaction, de l'impression 3D, du design produit.

26/02/2019

Contact & infos :
contact.rennes@eesab.fr / www.eesab.fr

CONFÉRENCE

Sandra Chamaret (-ZEUG) : designer graphique
Rennes

Cycle de conférences de l'EESAB.

Sandra Chamaret viendra nous parler de -zeug, jeune maison d'édition française qu'elle a fondée en 2016 avec Julien Gineste. Dans la lignée contemporaine des graphistes-éditeurs, elle reviendra sur les enjeux de l'édition dans le domaine du design graphique et sur les liens qu'elle tisse dans sa pratique entre design, recherche, écriture et enseignement. -zeug est un suffixe. -zeug attribue une fonction à un concept. -zeug accompagne des pédagogues, des designers, des chercheurs, des étudiants et des curieux. -zeug s'intéresse au design, aux signes, à la typographie, à la fabrication des images, aux codes de lecture, aux espaces et aux usages. -zeug publie des livres, diffuse des expositions et des savoirs. -zeug est une maison d'édition.

27/02/2019

Contact & infos :
contact.rennes@eesab.fr
www.eesab.fr

CONFÉRENCE

Aurore Thibout : créatrice et plasticienne
Rennes

Cycle de conférences de l'EESAB.

Mémoire, dialogue et création. Sur le fil entre art et mode, Aurore Thibout, créatrice et plasticienne, capture le passage du temps et la mémoire des objets à travers ses collections. Ses vêtements à fleur de peau naissent de la confrontation du plein et du vide, de la poétique de l'absence. Une démarche d'archéologue du vêtement où se croisent motifs bas-reliefs, mues délicates du vivant dans un ballet de vêtements témoignages.

20/03/2019

Contact & infos :
contact.rennes@eesab.fr
www.eesab.fr

CONFÉRENCE

L'artisanat aujourd'hui au regard de son histoire
Rennes

Une approche historique de l'artisanat depuis l'Ancien Régime jusqu'au xx^e siècle afin de mieux comprendre ce qui l'a construit et ce qu'il apporte aujourd'hui à notre société. Diplômé en sciences politiques, en histoire de l'art et en développement durable, Hugues Jacquet est socio-historien. Il est spécialisé dans les savoir-faire, leur évolution dans l'histoire et l'actualité de leurs apports esthétiques et socio-économiques. Il est l'auteur de *L'Intelligence de la main* (L'Harmattan, 2012) et de nombreux articles sur le sujet. Dans la collection « Savoir & Faire », il a dirigé *Le Bois* (2015), *La Terre* (2016) et *Le Métal* (2018) (Actes Sud-Fondation d'entreprise Hermès). Il dirige actuellement un ouvrage sur les savoir-faire à Versailles, à paraître à l'automne 2019 (Actes Sud - château de Versailles).

23/04/2019

Contact & infos :
contact.rennes@eesab.fr
www.eesab.fr

RÉSIDENCE

Résidence photographique – Association les ailes de Caius Cesson-Sévigné

Photographie

L'association Les ailes de Caius, en partenariat avec la SPLA ViaSilva et les Éditions de Juillet, propose un appel à candidature pour une résidence artistique sur le nouveau territoire de ViaSilva, situé entre Rennes, Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard. Thème de la résidence : Durable - la ville en harmonie avec la vie, vivre sans hypothéquer le futur – Montant alloué à la mission : 5 000 € TTC + un lieu de vie + prise en charge des frais de production + un livre sera édité dans la collection des « Rencontres Photographiques ViaSilva ».

► **Date limite de candidature : 17/02/2019**

Contact & infos :
residences@aillesdeciaus.fr
www.aillesdeciaus.fr

Centre-Val de Loire

RÉSIDENCE

Résidence d'artiste : La Box Bourges

Le(la) candidat(e) retenu(e) bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire. Il(elle) bénéficie d'une bourse de 3 000 €, d'un budget de 2 000 € maximum de production et de 2 000 € maximum d'édition. La résidence de La Box est ouverte aux artistes de moins de 40 ans. Les candidatures sont sélectionnées par un jury composé d'un représentant de la direction régionale des Affaires culturelles Centre-Val de Loire, du Conseil régional Centre-Val de Loire, du Fonds régional d'art contemporain Centre-Val de Loire, du directeur de l'Ensa, de trois enseignants de l'école, de l'équipe de La Box et d'une personnalité du monde de l'art.

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**

Contact & infos :
residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr

APPEL À CANDIDATURE

Appel à projet curatorial : La Box / Bourges

Une partie du programme d'expositions de la galerie La Box – de novembre 2019 à fin février 2020 – est confiée à un(une) curateur(trice) indépendant(e), un(e) critique, ou un collectif. Le projet doit répondre aux préoccupations de l'Ensa. Il n'y a pas de format d'exposition prédéfini. Le rythme reste à l'initiative du(de la) curateur(trice) invité(e) : il est possible d'imaginer plusieurs expositions ou une seule évolutive. Le commissariat peut également s'il le souhaite engager des échanges avec différents partenaires locaux, régionaux ou à plus grande échelle. Le curateur peut se voir proposer la mise en place d'un séminaire à destination des étudiants de l'Ensa à partir du 1^{er} semestre 2019-2020. En lien avec un module d'enseignement déjà existant, il vise à intégrer les étudiants à la conception et la réalisation du programme d'expositions de la galerie La Box et aborde une réflexion plus générale sur les enjeux des pratiques curatoriales. Le budget global de l'appel à candidature est de 25 000 €. Cette enveloppe comprend les productions, le transport des œuvres, la communication, l'édition, les déplacements des artistes et leur hébergement, les frais de déplacement du ou des curateurs(trices) et éventuellement leurs frais de logement, pour un maximum de 20 000 € ; ainsi que le défraiement du ou des curateurs(trices) à hauteur de 5 000 €. Le(la) curateur(trice) est rémunéré(e) en tant qu'intervenant(e) sous forme d'honoraires sur présentation de facture (numéro de Siret obligatoire). Le projet peut inclure des ressources financières extérieures provenant d'autres partenaires privés ou publics.

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**

Contact & infos :
curateurslabox@ensa-bourges.fr

APPEL À CANDIDATURE

Appel à projet : Grand air 2019 Saumur

L'exposition « Grand air » propose de reconduire l'expérience de 2017 et 2018, en installant un certain nombre d'œuvres d'art monumentales en milieu naturel sur l'hippodrome de Verrie, en parallèle du parcours de cross équestre. La balade du public s'égrènera au fil des obstacles et des œuvres, avec une ambition : être une porte d'accès facile et sympathique à l'art contemporain et l'équitation de compétition – Dans ce cadre, l'appel à projet concerne deux semaines de résidence de création ou d'adaptation pour deux artistes, aux fins de produire chacun une œuvre exposée pendant la manifestation (prêt ou installation) – Le budget pour cette action est de 3 000 € par artiste + hébergement + 250 € pour les repas.

► **Date limite de candidature : 15/02/2019**

Contact & infos :
jcdupuy@saumur.org
www.aaar.fr

RENCONTRE

Rencontre : devenir.art, Schéma d'Orientation et de Développement des Arts Visuels sur le territoire Centre-Val de Loire (SODAVI)
Tours

SODAVI

devenir.art propose de mobiliser la grande diversité d'acteurs de ce secteur autour de cette opportunité de réflexion collective, et d'accompagner le travail de ceux qui souhaitent s'engager pour une meilleure structuration du tissu des arts visuels en région Centre-Val de Loire. devenir.art amorce la création d'un réseau qui, selon des modalités à construire, pourra coordonner les actions que ces acteurs souhaiteront mettre en place – Le 9 février de 15h à 17h à l'école supérieure d'art et de design TALM-Tours.

09/02/2019

Infos & contact :
coordination@devenir.art
06.24.51.21.28
www.devenir.art

Grand Est

PORTES OUVERTES

Ateliers du grand est : ouverture des ateliers d'artistes
Troyes et alentours

La Maison du boulanger organise l'événement depuis 20 ans : les artistes ouvrent leur porte. Pour cet anniversaire, l'événement prend un tournant régional, la Maison du boulanger s'allie avec les villes du Grand Est pour un projet plus vaste, « Les ateliers du Grand Est » – Les 16 et 17 mars à Troyes et dans les villes autour (Bréviandes, Sainte-Savine, La Chapelle-Saint-Luc, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Julien-les-Villas, Saint-André-les-Vergers, Rosières-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, Les Noës-Près-Troyes, La Rivière-de-Corps, Pont-Sainte-Marie).

Contact & infos :
www.maisonduboulangier.com

Hauts-de-France

FORMATION

Créer et entretenir son réseau professionnel
Lille

Intervenante : Cendrine Kremp, consultante arts visuels – Organisée par la Malterie – Le 28 février 2019 – Objectifs : se positionner pour mieux cibler et démarcher les diffuseurs potentiels; optimiser ses recherches et mettre en place des outils adaptés à une prospection efficace pour constituer et entretenir un réseau professionnel – Coût 245 € TTC pour 7 heures de formation, prise en charge AFDAS possible avec demande à minima 3 semaines avant la formation, dans la limite des places disponibles (10 stagiaires).

28/02/2019

Contact :
Élisabeth Bérard, chargée d'information
ressource. formation@lamalterie.com
06 03 21 89 15

FORMATION

Créer son portfolio artistique en ligne
Lille

Intervenant : Romain Henning, chargé de la communication et fondateur de Bruit Blanc, collectif d'initiatives et de communications culturelles – Organisée par la Malterie – Les 4 et 5 avril 2019 – 490 € TTC pour 14 heures de formation, prise en charge AFDAS possible avec demande à minima 3 semaines avant la formation, dans la limite des places disponibles (8 stagiaires).

Contact :
Élisabeth Bérard, chargée d'information
ressource. formation@lamalterie.com
06 03 21 89 15

APPEL À CANDIDATURE

Mission d'appui artistique (MiAA) : territoires de la Somme et de l'Aisne
Région Hauts-de-France

Un appel à candidature en direction d'artistes relevant des arts plastiques, intéressés par une mission d'appui artistique (MiAA) menée auprès du réseau des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse agissant sur les territoires de la Somme et de l'Aisne, est lancé. La thématique retenue est Un artiste, des jeunes de la PJJ : la possibilité d'une rencontre ? Créer les conditions d'une rencontre entre l'artiste, son univers, ses engagements, sa recherche, sa démarche, son œuvre et des groupes de jeunes placés sous main de justice encadrés par des éducateurs – Du 30 septembre au 22 novembre 2019 – Rétribution maximum de l'artiste : 10 000 € (déplacements et charges inclus).

► **Date limite de candidature : 29/03/2019**

Contacts & infos :
lepiouff@horscadre.eu
delphine.dumoulin@culture.gouv.fr

APPEL À CANDIDATURE

Appel à projet exposition collective sur le thème du Bestiaire

Château-Thierry

Cet appel à participation s'adresse aux artistes professionnels résidant en France ou à l'étranger. Les plasticiens proposent une ou plusieurs œuvres issues de leur travail autour de la thématique du bestiaire. La question de l'hybridation sera au cœur de l'exposition 2019. Les œuvres retenues seront celles proposant des représentations visuelles (plastique ou numérique) de mammifères hybrides. En accord avec sa politique d'accès à la culture pour tous, Le SILO U1 proposera au public cette exposition gratuitement. Elle sera accompagnée d'outils de médiation destinés aux écoles, structures sociales et tous publics, ainsi que d'ateliers pédagogiques animés par une équipe de médiateurs culturels – Formes artistiques : sculptures, dessins, photographies, arts numériques – Transport, assurance clou à clou, accrochage des œuvres et diffusion pris en charge – Honoraire 1 000 €/artiste.

► **Date limite de candidature : 15/02/2019**

Contacts & infos :
Thyphaine Granger
09 72 62 37 31
thyphaine.granger@ville-chateau-thierry.fr

APPEL À CANDIDATURE

Appel à projet L'odyssée des Cabanes

Lille

L'association Kraft installée à Lille organise le concours « L'odyssée des cabanes ». Ce concours a pour objectif la création de 6 cabanes qui seront implantées dans la Chaîne des Parcs (Pôle métropolitain de l'Artois / Hauts-de-France) au printemps 2019 – Concours ouvert aux designers, architectes, plasticiens et paysagistes (professionnels ou étudiants / seuls ou en équipes) – Les lauréats recevront chacun une enveloppe de 7 000 € (5 500 € pour conception, construction + 1 500 € de défraiements) – Les projets pourront être inédits ou non, voire déjà réalisés (sous réserve de la garantie que le concepteur dispose bien des droits d'auteur et d'exploitation et que le projet n'est soumis à aucune exclusivité par ailleurs) – La date limite de réception des projets est le 15 février 2019. Le jury se tiendra début mars 2019 pour une construction entre avril et juin 2019.

15/02/2019

Contact et infos :
www.euralens.org/lodyssseedescabanes

RÉSIDENCE

2 Résidences-missions clea-Sud Avesnois

Fourmies

La communauté de communes Sud-Avesnois et l'entité belge de Momi-gnies proposent deux résidences-missions (du 13 janvier au 17 mai 2020) à deux artistes désireux tout simplement de s'engager, avec créativité, dans une démarche renouvelée d'éducation artistique et culturelle et de la construire conjointement avec les acteurs locaux – Conditions : avoir une production artistique déjà conséquente ; être en mesure de fédérer une large communauté scolaire, éducative, associative et culturelle ; rémunération, cotisations, charges, droits d'auteurs : 28 000 € + logement mis à disposition + deux voyages A/R pris en charge ; être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule.

► **Date limite de candidature : 17/02/2019**

Contact :
clea@cc-sudavesnois.fr (le mail doit porter le sujet : CLEA 2020 /domaine artistique/ suivi du nom de l'artiste)
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/

RÉSIDENCE

Résidences-missions (CLEA)

Vimeu

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. Pour l'artiste-résident, il s'agit plus particulièrement de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle au sens large, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre. L'artiste doit s'inscrire délibérément dans le champ de la création contemporaine, avoir une production conséquente à son actif, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans la résidence-mission. Il doit être en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative associative et culturelle, être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel – La rétribution de chaque artiste-résident ne peut excéder 24 000 €.

► **Date limite de candidature : 25/02/2019**

Contact & infos :
benoit.leleu@cc-vimeu.fr
www.ccvimeu.fr

Île-de-France

CONFÉRENCE

Le Dessin vivant : pour une biodiversité interprétative

Paris

Par Agnès Callu (PhD/HDR), chercheur permanent à l'Institut Acte (Arts, Créations, Théories, Esthétiques), université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CNRS – Le dessin contemporain, à travers ses processus, ses modes de vie, ses fonctions symboliques et sociales participe de la vitalité d'un système culturel irrigué autant que métamorphosé en profondeur dans ses langages et idéologies – Le 30 mars 2019 à 14h – À la suite de cette conférence, Agnès Callu signera son ouvrage *Dessein, Dessin, Design (DDD) : pour une fabrique médiatique de l'histoire*, Paris, Hubtopia, 2019.

30/03/2019

Contacts & infos : www.ddessinparis.com

CONFÉRENCE

Réussir sa vie d'artiste : Y a-t-il un mode d'emploi ? – vendre son art sans se vendre

Paris

Brigitte Camus, artiste, coach d'artiste, auteure, directrice de la collection « Artiste mode d'emploi » à lelivredart.com – Le mardi 22 février 2019 au Bastille Design Center – Organisée dans le cadre du salon Bella Z'Art – Entrée libre.

22/02/2019

Contact :
Marc Gauthier :
07 89 24 21 83
contact@bellazart.com

CONFÉRENCE

« Le statut d'artiste » : se préparer à exposer – savoir présenter son travail, communiquer, utiliser les réseaux sociaux

Paris

Intervenante : Brigitte Camus, artiste, coach d'artiste, auteure, directrice de la collection « Artiste mode d'emploi » à lelivredart.com ; Véronique Grange-Spahis, commissaire d'exposition, consultante, critique d'art et rédactrice en chef du webmagazine *It Art Bag* – Le samedi 23 février 2019 au Bastille Design Center – Entrée libre.

23/02/2019

Contact :
Marc Gauthier :
07 89 24 21 83
contact@bellazart.com

GALERIE
Bella Z'art

Bastille Design Center
74 bd Richard Lenoir - Paris
L5 - L9 - Richard Lenoir - Saint Ambroise

21
22
23
24
FEVRIER
2019

Bella Z'art

1^{ERE} EDITION
EXPOSITION D'ART
Peinture - sculpture - gravure - photographie
TABLES RONDES
ATELIERS

entrée libre - horaires - infos sur bellazart.com

FORMATION

Mécénat : construire son dossier de partenariat

Paris

Intervenantes : Céline Laurichesse, fondatrice d'Assemble ; Tifenn André, directrice de la professionnalisation à l'Admical – Organisée par l'Admical et Assemble – Associations et organismes sans but lucratif : 350 € HT soit 420 € TTC*/artistes : 670 € HT soit 804 € TTC* – Le 15 mars 2019.

15/03/2019

Contact & inscriptions :
institut@admical.org

PRIX

Prix Liliane-Bettencourt pour l'intelligence de la Main

Paris

Métiers d'art

La Fondation Bettencourt Schueller, reconnue d'utilité publique, et fidèle à son esprit philanthropique, s'attache à faire rayonner les métiers d'art français, à travers le prix Liliane-Bettencourt pour l'intelligence de la main qu'elle a créé en 1999. Ce prix permet aux professionnels des métiers d'art de révéler leurs talents et de les exprimer de façon autonome à travers les récompenses : talents d'exception, dialogues et parcours. En particulier, le prix Liliane-Bettencourt pour l'intelligence de la main – Dialogues (le « Prix ») offre aux lauréats : une dotation (50 000 €), répartie également entre les deux lauréats et la possibilité d'un accompagnement (jusqu'à 100 000 €), pour chacun des lauréats, pour la réalisation d'un projet de développement.

► Date limite de candidature : 03/04/2019

Contact et infos :
culture@fondationbs.org
www.fondationbs.org

APPEL À CANDIDATURE

8^e Rencontres photographiques du 10^e Arr. de Paris

Paris

Photographie

Biennale initiée en 2005 par la bibliothèque du Château d'Eau et la Mairie du 10^e, elle est organisée pour la seconde fois par l'association Fetart. Cet événement présente des expositions de photographes amateurs ou professionnels dans divers lieux tels que la Mairie, des bibliothèques, des lieux culturels, des galeries d'art ou encore des commerces afin de garantir une plus grande visibilité auprès d'un large public.

► Date limite de candidature : 17/02/2019

Contact & infos :
info@rencontresphotoparis10.com
www.rencontresphotoparis10.fr

WORKSHOP

Master class « estampe »

Paris

Intervenant : Michel-Henri Viot, peintre et graveur, membre du CA de Manifestampe – Manifestampe propose aux artistes du monde de l'estampe de participer à une master class organisée par la fédération. Le principe de la master class « Estampe » permet un échange de haut niveau entre une personne déjà formée qui souhaite approfondir sa pratique et une personne expérimentée – La participation à cette master class est gratuite pour les membres de Manifestampe à jour de leur cotisation.

► Date limite d'inscription : 13/02/2019

Contact & infos :
master-class@manifestampe.org
www.manifestampe.org

Nouvelle-Aquitaine

APPEL À CANDIDATURE

Sentier des arts 2019 sur le thème de la contemplation

Rohan

La communauté de communes de la Haute-Saintonge et la communauté de communes de l'Estuaire poursuivent leur désir commun d'unifier leur territoire par un projet artistique singulier qui se démarque chaque année par son originalité. Cet appel à projet est lancé en direction d'artistes plasticiens pluridisciplinaires utilisant comme moyen d'expression tout ce qui touche au domaine des arts visuels et qui exercent notamment, dans les domaines du land art, de l'art environnemental ou de l'art in situ. Le thème est la contemplation. Chaque projet est créé spécialement pour l'événement. Chaque œuvre retenue sera rémunérée à hauteur de 3 000 €.

► Date limite de candidature : 15/02/2019

Contact & infos :
d.hugonnard@agglo-royan.fr
www.marches-securises.fr

Occitanie

PRIX

9^e édition : prix jeune création – Le Moulin des arts de Saint-Rémy SAINT-RÉMY

Prix consacré à la jeune création, avec pour objectif de découvrir, promouvoir et soutenir les talents émergents. Il est ouvert aux plasticiens de moins de 33 ans. La sélection s'opère sur dossier de candidature sans thème imposé. Dix artistes finalistes exposeront chacun leur pièce à concourir du 5 octobre au 3 novembre 2019 au Moulin des Arts de Saint-Rémy. À l'issue de cette exposition, trois prix seront décernés (prix du jury : appartement-atelier de 80 m² + frais de production à hauteur de 300 € et une bourse de 1 200 € / prix du public décerné par vote des visiteurs in situ, 200 € / prix Aveyron-Culture, résidence de création d'un mois et demi en 2020 doté d'une enveloppe globale de 6 000 €, sur le thème du patrimoine matériel ou immatériel).

► Date limite de candidature : 15/02/2019

Contact & infos :
moulinidesarts.sr@orange.fr
www.atelier-blanc.org

FORMATION

La sérigraphie / perfectionnement : grand format

Toulouse

Intervenante : Marine Semeria, artiste et sérigraphe – Organisée par Plan 9 / le Lieu Commun – Du 12 au 15 mars 2019 – 1 120 € avec possibilité de prise en charge par l'OPCA, dans la limite des places disponibles (4 personnes).

Contact & inscriptions :
www.lieu-commun.fr
formationcklc@gmail.com

PRIX

Grand prix imagesingulières / ETPA / Mediapart de la photographie documentaire
Sète

CéTàVOIR, l'ETPA et Mediapart s'associent pour soutenir la photographie documentaire au travers du grand prix ImageSingulières / ETPA / Mediapart de la photographie documentaire. Ce prix est ouvert à tou(te)s les photographes pour développer et achever un travail documentaire déjà amorcé. Ce travail fera l'objet d'une exposition lors de l'édition 2020 d'ImageSingulières – Le lauréat recevra, de la part de CéTàVOIR, de l'ETPA et de Mediapart, une bourse de 8 000 € afin de pouvoir finaliser son projet. Cette somme comprend les honoraires, les droits et les frais techniques.

► **Date limite de candidature : 29/03/2019**

Contact & infos :
candidaturegrandprix2019@orange.fr
www.imagesingulieres.com

RÉSIDENCE

Appel à candidature 2019 – Résidence d'artistes – Chapelle de la médiathèque d'Uzès
Uzès

Dans la continuité de son développement culturel (création de résidences d'artistes initiée en 2016) et de la saison de préfiguration de l'Ombrière, la communauté de communes Pays d'Uzès a le plaisir de vous informer que l'appel à candidature pour les résidences d'artistes à la Chapelle de la Médiathèque d'Uzès 2019 est ouvert. La résidence sera réalisée sur une durée de 4 semaines consécutives à choisir par l'artiste selon les périodes proposées : du 3 au 29 juin 2019. La priorité sera accordée aux candidats disposés à interagir avec le public et les créateurs locaux. Aux artistes travaillant avec des formes créatives émergentes (ou sous-représentées). Une attention toute particulière sera portée sur les projets pouvant approcher les thématiques suivantes : arts urbains, développement durable, lien avec la lecture publique, lien avec le spectacle vivant. Chaque candidat, de nationalité française ou étrangère, doit avoir à son actif une production conséquente.

► **Date limite de candidature : 30/03/2019**

Contact & infos : contact@ccpaysduzes.fr

APPEL À CANDIDATURE

Appel à auteur(e) : ManifestO 2019
Toulouse

Photographie

Le festival est ouvert à tout photographe sans condition d'âge, de nationalité ou de statut. Les projets collectifs sont acceptés. Chaque auteur (ou collectif d'auteurs) sélectionné percevra un droit de représentation d'un montant de 750 €. Les lauréats seront choisis sur la qualité de leur pratique artistique et sur la cohérence de la série d'images proposées. Les photographes sélectionnés seront exposés à Toulouse pendant le temps du festival et publiés dans le catalogue d'exposition. Chaque lauréat(e), ou collectif, dispose d'un container de transport maritime de 20 pieds, soit 5,86 m (long.) x 2,33 m (larg.) x 2,35 m (haut.). Chacun des containers se présente comme un espace d'exposition autonome.

► **Date limite de candidature : 25/02/2019**

Contact & infos :
www.festival-manifesto.org
selection.festival.manifesto@gmail.com

FORMATION

Stage prise de vue numérique en noir & blanc et initiation à la Piezography®
Gaillac

Intervenants : Patrick Borie-Duclaud et Dominique Laugé – La Piezography Pro est un procédé d'impression unique qui utilise 10 encres monochromes aux pigments de charbon plus un vernis, procurant une richesse de nuances de gris exceptionnelle – Les 9-10 mars et 23-24 mars 2019 – Tarif 350 € par personne pour deux jours, dans la limite des places disponibles (6 participants).

Contact & infos :
06 47 32 65 22
contact@centrephoto-gaillac.com
www.centrephoto-gaillac.com

Pays de la Loire

RÉSIDENCE

Résidence/exposition « Grand air »
Saumur complet
Saumur

Dans ce cadre, l'exposition « Grand air » de Saumur complet propose d'installer un certain nombre d'œuvres d'art en milieu naturel sur l'hippodrome de Verrie. Les propositions artistiques doivent prendre en compte la notion d'espace inhérente au lieu (180 ha) dans leur dimensionnement. Les œuvres doivent être adaptées au lieu : elles peuvent être retravaillées, agrandies, modifiées mais doivent exister avant la manifestation. Dans le cadre de ce travail d'adaptation, la totalité des objets naturels présents sur le site peut être utilisée par l'artiste. La seule interdiction est de couper les arbres – Budget : 3 000 € par artiste (frais de production, honoraires, matériel, déplacements) + indemnités de frais de subsistances de 250 € + logement à l'abbaye de Fontevraud + mise à disposition d'un atelier non outillé.

► **Date limite de candidature : 15/02/2019**

Contact & infos :
jcdupuy@saumur.org
www.saumur.org/fr/saumur-complet/actualite/

Provence-Alpes-Côte d'Azur

PORTES OUVERTES

Journée portes ouvertes aux beaux-arts de Marseille

Le samedi 2 mars 2019, l'école des beaux-arts de Marseille organise, comme chaque année, une journée « portes ouvertes ». L'ensemble de l'établissement, étudiants, professeurs et équipe de direction, est mobilisé pour recevoir et guider toutes les personnes curieuses de connaître l'école. Un accueil spécifique aide les visiteurs à comprendre les différents diplômes, le choix des options art et design ainsi que les méthodes pédagogiques. Des visites guidées par petits groupes sont programmées pour découvrir l'architecture de ce grand bâtiment, récemment labellisé patrimoine architectural du xx^e siècle. Des expositions, des rencontres et discussions, avec les étudiants et les enseignants dans leurs ateliers et dans les salles de cours, permettent à chacun de saisir les richesses et les passions de ce lieu de transmission partagée, de savoirs et d'expériences.

02/03/2019

Plus d'infos sur : www.esadmm.fr

CONFÉRENCE

Conférence d'Emanuele Coccia, La Terre ou de l'agriculture universelle

Philosophe d'origine italienne, Emanuele Coccia est spécialiste de philosophie et de théologie médiévale. Maître de conférences à l'EHESS, ses réflexions croisent philosophie, sciences de la nature et art. Il interroge de façon novatrice et singulière la question de l'« être-au-monde », invitant à se repenser soi-même au milieu de ce qui nous entoure. Il est d'usage de considérer que l'agriculture et l'élevage sont des activités spécifiques propres à l'homme. Emanuele Coccia part du présumé opposé, montrant que la Terre est le résultat d'une agriculture inter-spécifique de tous les vivants. Le monde dans sa totalité devient alors une sorte de réalité purement relationnelle où chaque espèce est le territoire agroécologique de l'autre ou des autres. De sorte qu'il n'existe pas d'espaces (ni d'espèces) sauvages car tout est cultivé, et être au monde signifie être l'objet du jardinage des autres – Cycle Opera Mundi au Frac – Samedi 9 février 2019 à 16h.

09/02/2019

Sur réservation :
reservation@fracpaca.org
 ou +33 (0)4 91 91 27 55

CONFÉRENCE

Apprendre à penser par-delà nature et culture

Vitrolles

Avant de devenir illustrateur et auteur de bandes dessinées, Alessandro Pignocchi était chercheur en sciences cognitives et en philosophie de l'art à l'École normale supérieure. Il a notamment publié en 2018 *La Cosmologie du futur* qui décrit un monde inversé dans lequel l'animisme des Indiens d'Amazonie est devenu la culture dominante, et la culture occidentale menacée de disparition. Il anime le blog Puntish, d'où sont tirées ses bandes dessinées. D'après Philippe Descola, Bruno Latour et de nombreux autres penseurs, il est temps de se défaire de notre concept de « nature » et d'apprendre à penser par-delà la distinction que l'Occident moderne trace entre la nature et la culture. Selon Alessandro Pignocchi, en France, c'est dans les ZAD, et en particulier à Notre-Dame-des-Landes, que cette révolution cosmologique trouve son expression la plus concrète et la plus massive. Il faut sortir de la nature à vocation utilitaire à laquelle elle se trouve cantonnée : la nature n'est pas utile, elle est source de liens – 21 mai 2019 à 19h – Médiathèque de Vitrolles, la passerelle – Cycle de conférences à l'initiative d'Opera Mundi.

21/05/2019

CONFÉRENCE

Anthropologie symétrique ? Des Jivaros anthropologues à Bois-le-Roi

Marseille

Philippe Descola, anthropologue, et Alessandro Pignocchi, auteur de bandes dessinées – À partir d'images tirées des bandes dessinées d'Alessandro Pignocchi, Philippe Descola et Alessandro Pignocchi croisent leurs points de vue sur l'anthropologie, l'écologie des relations et la façon dont les sciences et la bande dessinée peuvent traduire ensemble les usages du monde – Le 31 mai 2019 à la Criée, Marseille – Cycle de conférences à l'initiative d'Opera Mundi.

31/05/2019

CONFÉRENCE

La visite-découverte des réserves du Frac Paca

Marseille

La visite-découverte des réserves, c'est l'occasion de s'immerger dans l'envers du décor et de comprendre les activités liées à la collection : la conservation, l'organisation des prêts, la préparation et la restauration des œuvres, mais aussi la partie documentaire, indispensable à la diffusion et à la transmission de notre patrimoine – Samedi 9 février 2019 à 15h.

09/02/2019

Sur réservation : reservation@fracpaca.org
 nombre de places limité à 15 personnes ; durée de la visite 45 min.

APPEL À CANDIDATURE

Appels à projets et à contribution d'écriture – Hybrid'art 2019

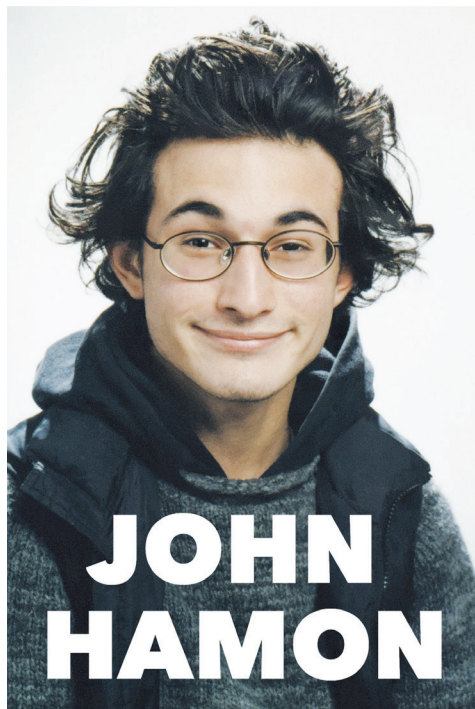
Port-de-Bouc

L'exposition regroupera la sélection d'une dizaine d'artistes invités à présenter un ensemble cohérent et homogène de leurs productions. Un prix spécial sera décerné, par un jury de professionnels, à l'artiste « coup de cœur » de l'édition. Ce dernier bénéficiera d'une bourse de soutien mais également d'une promotion appuyée de son travail (presse, expositions, etc.) et offrira en retour une œuvre qui intégrera les collections de la ville. L'événement est intégré au Printemps de l'art contemporain du réseau Marseille Expo, en partenariat avec la revue *Point Contemporain* – Bourse de soutien : 1 500 €.

► **Date limite de candidature :**
15/03/2019

Contact & infos :
centre.arts@portdebouc.fr
 04 42 43 31 20 ou 04 42 40 65 91

« Ma première affiche sauvage et ma première censure » John Hamon, artiste



« J'ai collé ma première affiche en 2001, ça devrait être à proximité du musée d'Art moderne de la Ville de Paris ou place d'Italie. J'étais jeune, je commençais à suivre des études d'art et les questions autour du "regardeur qui fait le tableau" de Marcel Duchamp me travaillaient. Je voulais faire de la promotion une démarche artistique. En référence aux stratégies de la publicité, j'ai créé un message court – mon simple nom –, et un portrait, répété, l'idée étant celle d'un logotype. Il imprime les cerveaux. J'assume complètement le fait de l'imposer. En recourant à l'affichage publicitaire (sauvage), je forçais le spectateur à recevoir un certain message et reprenais symboliquement le dessus sur cette notion de regardeur qui fait l'œuvre. C'était aussi pour moi la forme la plus accessible, en termes de moyens, pour me promouvoir en tant qu'artiste et toucher un maximum de gens. Quand on y pense, n'importe quelle œuvre est une publicité. J'ai fini par ne voir le travail des autres artistes que par ce prisme. Et c'est précisément devenu l'objet de ma démarche : "c'est la promotion qui fait l'artiste ou le degré zéro de l'art", une phrase qui synthétise ma réflexion. Étymologiquement, "promouvoir", c'est faire avancer, faire mouvoir. Le mot se trouve dans une ambiguïté entre la publicité et la question du grade : à quel moment devient-on un artiste ? Qui donne ce grade ?

J'ai essayé de pousser ma réflexion à son paroxysme en projetant le portrait sur différents supports, tels que l'Arc de triomphe ou la tour Eiffel, mais aussi des lieux d'art. En 2017, j'ai organisé moi-même une exposition sur la façade du palais de Tokyo où j'ai projeté le portrait un soir de vernissage, sans l'accord de la direction du lieu. Des responsables d'établissements sélectionnent des artistes. Je vou-

lais m'autosélectionner afin de reprendre le pouvoir sur l'art, car j'ai parfois l'impression que nous sommes dépossédés de notre domaine. Mais des vigiles ont été envoyés et la projection stoppée. J'ai répété cette action sur la façade de la Fondation Louis Vuitton durant la Nuit des musées 2018, devant une foule de gens. J'ai projeté sur un mur de la Fondation, dans une sorte de jeu avec le logo Louis Vuitton. Ils m'ont d'abord envoyé les vigiles, qui se sont positionnés devant le projecteur pour cacher le faisceau lumineux. Puis devant mon refus d'obéir, ils ont alors appelé la police – une première pour moi. Les policiers, très sympathiques, n'ont constaté aucune infraction à la loi, ni aucun motif d'arrestation. J'ai néanmoins dû arrêter la projection. Contactée plus tard pour expliquer ma démarche, la Fondation n'a pas justifié sa décision.

Depuis que j'ai trouvé une manière de contrer le refus de mon travail par les institutions en l'imposant de manière douce par la projection, je rencontre la censure. Pourtant mon message n'a rien de choquant, mais ce que je projette ne correspond pas à l'idée de ce que doit être l'art aujourd'hui selon certaines personnes. Dans une logique où tout doit être cadré, tout ce qui se passe en dehors de ce qu'ils ont décidé n'est pas acceptable. Aujourd'hui, j'essaie de démontrer à quel point la censure est présente dès que l'on sort du cadre de l'art contemporain classique, mais aussi de montrer à la jeune génération d'artistes qui me soutient que l'on peut faire exister son travail sans avoir à passer par le moule institutionnel, surtout quand celui-ci peut aller jusqu'à censurer les artistes qui ne suivent pas les rails. » ■

Né en 1982, l'artiste John Hamon inonde au début des années 2000 les rues de Paris avec ses affiches collées sur les murs, présentant son autoportrait de jeune homme souriant, et son nom. Depuis, le portrait a connu quelques variations, notamment la récente déformation/dilatation du portrait, ironiquement intitulée « Perrotin John Hamon Exposition ».